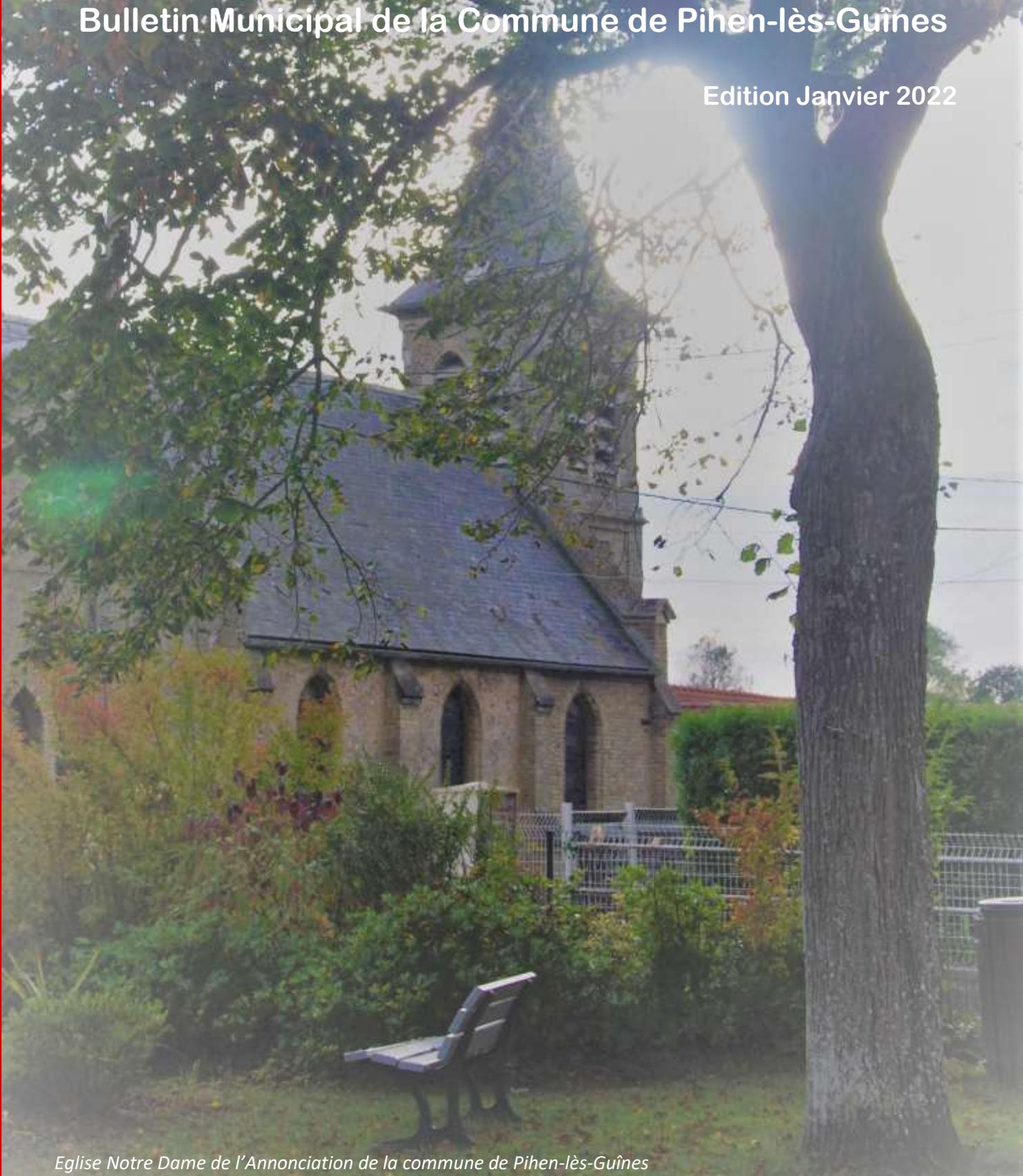




# L'ÉCHO PIHENOIS

Bulletin Municipal de la Commune de Pihen-lès-Guînes

Edition Janvier 2022



*Eglise Notre Dame de l'Annonciation de la commune de Pihen-lès-Guînes*

## Sommaire

Le mot du Maire	p.2
Vos élus et représentants	
- Les commissions communales	p.3
- Les représentants de la commune	p.3
La vie Municipale	
- Personnel communal	p.4
- Budget 2021	p.5
- Travaux et entretiens	p.6
- Urbanisme	p.9
- Salle des fêtes	p.10
- Enfouissement des réseaux	p.11
- Pihen, enfin fibré !	p.12
- Le site Internet de la commune	p.13
- Les adresses sur la commune	P.14
- Etat Civil	p.14
- Cérémonies communales	p.15
- C.C.A.S.	p.16
- La vie scolaire	p.20
- F.C.P.E.	p.28
- La bibliothèque	p.28
Les structures intercommunales	
- Grand Calais Terres et Mers	p.33
- S.I.R.B.	p.38
- S.E.V.A.D.E.C.	p.39
La vie associative	
- Comité des fêtes	p.40
- Amitiés et Loisirs	p.42
- Pihen'biance Zumba	p.45
- A.S.P.P. Patrimoine	p.46
Rions un peu !	p.47
Activités économiques	
- Maxophel	p.48
- Jardin Colibri	p.48
- Cédric Pizza	p.49
- Gîtes	p.49
Informations diverses	
- Assistantes maternelles et relais	p.51
- Défibrillateur	p.51
- Civisme	p.51
- Services de transport	p.54
- Manifestations 2022	p.56



*Mes chers concitoyennes et concitoyens,*

Mes chères concitoyennes et chers concitoyens,

L'année 2021 aura été une fois de plus marquée par la pandémie. Nous sommes aujourd'hui entrés dans la cinquième vague et notre seul réconfort est la 3<sup>ème</sup> dose de vaccin avec les conséquences qui en découlent sans celle-ci.

Prenez bien soin de vous et faites-vous vacciner si vous rentrez dans les conditions d'éligibilité le plus rapidement possible afin d'éviter toutes formes aggravantes.

L'année 2021 aura été la concrétisation de l'arrivée de la fibre et du commencement de la requalification du centre de notre village et des impasses (Lilas, Mairie, et Tilleul) avec la disparition des supports des lignes téléphoniques, électriques et de la fibre.

Premier coup de pioche le lundi 29 novembre, impasse de la mairie.

J'espère que vous prendrez plaisir à feuilleter 'L'ECHO PIHENNOIS' qui vous relate l'activité annuelle de notre commune.

En fonction de l'état d'urgence sanitaire, j'espérais vous retrouver lors des vœux du Maire à la population le samedi 22 janvier à la salle des fêtes de Pihen-Lès-Guînes. Malheureusement, la situation sanitaire s'étant aggravée, il m'est interdit le caractère festif de cette manifestation. En conséquence j'ai le regret de devoir annuler la cérémonie des vœux 2022.

Je souhaite à toutes et tous, de voir la fin de cette pandémie, une bonne année remplie de Bonheur et surtout de Santé, de Travail et d'Amour.

***Prenez bien soin de vous et bonne année 2022.***



Le Maire  
Jean-Luc MAROT

# Vos élus et représentants

## ❖ Les commissions communales

Monsieur le Maire préside l'ensemble des commissions

Une commission municipale se définit comme un groupe de travail réduit (comptant entre 4 et 6 élus) se spécialisant dans un domaine particulier. Elle est chargée d'étudier au préalable les questions sur lesquelles elle est compétente avant que celles-ci ne soient soumises au conseil pour approbation. Bien qu'elle n'ait qu'un rôle consultatif, une commission peut émettre des avis pour orienter les sujets mais également faire des propositions nouvelles et/ou mener à bien des projets pour lesquels elle a été mandatée par le conseil.

La taille réduite de ce groupe de travail spécialisé permet d'assurer une meilleure qualité et coordination des échanges et donc de mener à bien son travail !

Selon leurs domaines respectifs, les commissions se réunissent 1 à 5 fois par an.



		Finances	Travaux	Appels d'Offres	Listes électorales	Cimetière	Action sociale	Fêtes et cérémonies	Bulletin municipal	Jeunesse et sports	Impôts directs	tit. : titulaire sup. : suppléant
Membres du Conseil Municipal	✓ Jean Luc MAROT - Maire	o	o	o			o				tit.	
	✓ Hubert HAMAIN - Adjoint	o	o	o		o	o					
	✓ Michel ROHART - Adjoint	o	o	o			o	o	o	o		
	✓ Nadine AUBRY	o				o	o	o	o	o		
	✓ Patrick DECLEMY	o	o	o		o	o			o		
	✓ Edouard DELMOTTE	o		o			o			o		
	✓ Edouard DENEZ	o	o			o	o	o	o			
	✓ Kévin DUNE	o	o	o			o	o	o			
	✓ Reynald FASQUEL	o	o	o		o	o			o		
	✓ Ophélie MAGNIER	o				o	o	o	o			
	✓ Valérie TIRMARCHE	o			o	o	o	o	o	o		
Membres extérieurs	✓ Pascal BIGOT				o						tit.	
	✓ Virginie DELMOTTE				o						tit.	
	✓ Christian DRINCQBIER						o				tit.	
	✓ Daniel LENGLLET				o						tit.	
	✓ Michèle LENGLLET						o				tit.	
	✓ Maxime MAGNIER										tit.	
	✓ Jean-Claude SION										tit.	
	✓ Bertrand BIGOT										tit.	
	✓ Alain DOROT						o				sup.	
	✓ Catherine FASQUEL						o				sup.	
	✓ Stéphane FASQUEL						o				sup.	
	✓ Léone GRESSIER						o				sup.	
	✓ Jean-Marc LELEU						o				sup.	
	✓ Jacques POCHET						o				sup.	
	✓ Ghislain PILON										sup.	
	✓ Nathalie SOMMERARD						o				sup.	
	✓ Christopher VERMAND				o							



## ❖ Les représentants et correspondants

		Conseil d'école	Syndicat Intercommunal de la Région de Béthune	Grand Calais Terres & Mer	CNAS	imago in	SYNTHÈSE	Syndicat de l'Agglomération de Calais	Correspondant Défense et Citoyenneté	Correspondant Sécurité Routière	Réseaux Soie des Mots	Réseaux Cantine et garderie
Membres du Conseil municipal	✓ Jean Luc MAROT – Maire ✓ Hubert HAMAIN - Adjoint ✓ Michel ROHART - Adjoint ✓ Nadine AUBRY ✓ Patrick DECLEMY ✓ Edouard DELMOTTE ✓ Edouard DENEZ ✓ Kévin DUNE ✓ Reynald FASQUEL ✓ Ophélie MAGNIER ✓ Valérie TIRMARCHE	o o o o o o o o o o	o o	o o	o o	o o	o o	o o	o o	o o	o o	o o
membres extérieurs	✓ Stéphanie CUGNY ✓ Jacques POCHET ✓ Christopher VERMAND				o		o	o	o	o	o	o

## La Vie municipale

### ❖ Personnel communal

#### ➤ Louise DORET

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, l'école de Pihen-lès-Guînes a accueilli Louise en CAP ACCOMPAGNANT PETITE ENFANCE et cela jusqu'en août 2023.

Louise exerce les mêmes tâches que les A.T.S.E.M. de l'école. Elle aide Delphine et Hervé au niveau de la garderie du matin et du soir, ainsi qu'à la cantine. De temps en temps, elle peut être amenée à faire du ménage. De même, le matin, elle est dans la classe de Sylvie LEMATTRE avec les maternelles grande section.

A la garderie du soir, elle prend en charge des enfants par petits groupes et fait avec eux différentes activités :

- Bricolage et loisirs créatifs
- Jeux de société
- Activités dans le préau
- Chansons et comptines



#### ➤ Donovan CABEKKE

Donovan, élève de l'Institut Louis CHRISTIAENS à Bourbourg, a été recruté en tant que stagiaire pour la période du 5 au 16 juillet. C'est ainsi qu'il a pu aider notre agent communal, Christopher dans ses travaux d'entretien en espaces verts. Il a également participé à la réparation de la clôture du logement 309, route de Guînes et de l'assainissement du logement impasse de la Mairie.



## ➤ Alain FLAHAUT

Alain a suivi une formation au centre de gestion 62 qui permet aux collectivités territoriales de trouver un remplacement pour un poste administratif.

Ce service est destiné à permettre aux collectivités qui en font la demande de bénéficier de la mise à disposition de personnel efficient en vue de pallier l'absence momentanée de l'un de leurs agents, de pouvoir assurer des missions temporaires de renfort pour leurs services et de leur permettre d'accéder à un portage salarial pour leur recrutement.

Les agents constituant ce service sont appelés à intervenir sur tous types de missions sauf celles relatives à la sécurité.

Un stage de 6 semaines doit être effectué lors de cette formation, c'est pourquoi Alain est arrivé en Février 2021 à la Mairie.

Pendant ces 6 semaines, très vite passées, il a pu approcher la comptabilité, la paye, les régies avec la vente des tickets cantine-garderie et se rendre compte de la diversité des tâches d'une secrétaire de mairie.



Stéphanie CUGNY avec Alain FLAHAUT.

## ❖ Le Budget exercice 2021

### ➤ Dépenses de fonctionnement

<i>Chapitres comptable</i>	<i>libellés comptes de charge de fonctionnement</i>	<i>Dépenses de fonctionnement</i>	<i>Montants votés</i>
011	Charges à caractère général	Fournitures, Prestations de services, impôts, frais de télécommunication ...	143 088,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	salaires et charges	175 200,00 €
014	Atténuation de produits		38,00 €
65	Autres charges de gestion courante	service incendie, ordures ménagères, redevances et participations scolaires, indemnités élus ...	53 601,00 €
66	Charges financières	intérêts d'emprunts	3 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	Bourses, prix, secours et dots	1 000,00 €
022	Dépenses imprévues		10 308,75 €
023	Virement à la section d'investissement	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b> montant du budget en cours transféré aux investissements	<b>386 235,75 €</b> <b>223 000,00 €</b>
		<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>223 000,00 €</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>609 235,75 €</b>

### ➤ Recettes de fonctionnement

<i>Chapitres comptable</i>	<i>libellés comptes de recettes de fonctionnement</i>	<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>Montants votés</i>
013	Atténuation de charges	Remboursements sur rémunérations du personnel	10 000,00 €
70	Produits des services	cantine, garderie, concessions cimetières...	10 350,00 €
73	Impôts et taxes	contributions directes, taxe sur pylônes électriques, attribution Grand Calais Terres et mers ...	442 621,00 €
74	Dotations et participations	Participation état, Département, Région ...	38 579,00 €
75	Autres produits de gestion courante	Revenus des immeubles, locations ...	20 200,00 €
77	Produits exceptionnels	Produits des fêtes et indemnités sinistres	3 595,00 €
		<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>525 345,00 €</b>
<b>RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>		<i>Excédent de fonctionnement des années antérieures</i>	<b>83 890,75 €</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>609 235,75 €</b>

## ➤ Dépenses d'investissement

<i>Chapitres comptable</i>	<i>libellés comptes de charge d'investissement</i>	<i>Dépenses d'investissement</i>	<i>Montants votés</i>
16	Dépenses financières	Emprunts et dettes assimilées	22 090,00 €
20	Immobilisations incorporelles	Frais de maîtrise d'œuvre	44 000,00 €
21	Dépenses d'équipement	Terrains de voirie Bâtiments publics Installations générales, agencements Autres réseaux Matériel et outillage d'incendie et de défense Matériel et outillage de voirie Matériel de transport Autres enfouissement des réseaux et voiries	6 100,00 €
23	Immobilisations en cours		1 200 000,00 €
020	Dépenses imprévues d'investissement		1 353,41 €
		<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 273 543,41 €</b>
		<i>Restes à réaliser année N-1</i>	- €
		<i>Résultat reporté ou anticipé</i>	14 539,41 €
		<b>TOTAL</b>	<b>1 288 082,82 €</b>

## ➤ Recettes d'investissement

<i>Chapitres comptable</i>	<i>libellés comptes de recettes d'investissement</i>	<i>Recettes d'investissement</i>	<i>Montants votés</i>
10	Dotations fonds divers et réserves	F.C.T.V.A., Taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement	3 500,00 €
1068	Excédents de fonctionnement		22 539,41 €
13	Subventions d'investissement	Etat, Département, D.E.T.R.	759 337,41 €
16	Emprunts et dettes assimilées	Remboursement capital emprunté	279 706,00 €
		<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 065 082,82 €</b>
21	Virement de la section de fonctionnement	montant dégagé du budget en cours pour les investissements	223 000,00 €
		<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>223 000,00 €</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>1 288 082,82 €</b>

## ❖ Travaux, entretiens et embellissement

### ➤ Les réalisations 2021 avec intervention d'entreprises :

#### ✓ Au logement du 309, route de Guînes :

- Remplacement d'une fenêtre de toit par l'entreprise LITTORAL ETANCHEITE dans l'extension réalisée en 2020.
- Dépose d'une cheminée pour résoudre les problèmes d'infiltration d'eau lors de fortes pluies, les briques étant devenues poreuses et des tâches d'humidité étant apparues au plafond dans le couloir et sur le mur d'une chambre. Ces travaux ont également été effectués par LITTORAL ETANCHEITE



#### ✓ Au logement du 59, impasse de la Mairie :

- Remise en conformité du câblage électrique de la cuisine avec la pose de câbles de plus grosse section sous goulottes et la mise en place de 2 disjoncteurs supplémentaires pour séparer la ligne du four et celle du micro-onde. L'exécution des travaux a été réalisée par l'entreprise générale d'électricité EMMANUEL BONNINGUES.

✓ **Elagage des tilleuls :**

- Sur le parking devant la mairie et au niveau de la salle des fêtes, c'est l'entreprise JULIEN ESPACES VERTS, basée à Louches qui a accompli cette tâche, à l'aide d'un tracteur équipé d'un broyeur déchiqueteur de branches. Les copeaux ont été utilisés au paillage des espaces verts.



✓ **Diagnostic amiante**

- Pour donner suite à une demande de l'inspection d'académie concernant la mise à jour des registres aux écoles, nous avons retenu la société A.B.E. de Calais pour actualiser les dossiers techniques amiante. A l'école maternelle, localisation d'amiante à l'extérieur du bâtiment au niveau de l'entourage des poteaux qui séparent les fenêtres du préau. Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique afin de vérifier les éventuelles dégradations. Le dossier technique amiante révèle l'absence de matériaux amiantés à l'école primaire route de Guînes, il en est de même à la mairie et à la salle des fêtes.



➤ **Les autres réalisations effectuées par Christopher durant l'année 2021 :**



En plus des travaux habituels d'entretien du cimetière, de fleurissement, d'arrosage, de tontes, de ramassage des feuilles, de débouchage des grilles d'assainissement, de nettoyage du sol à la salle des fêtes après chaque location, de débroussaillage, de réparations et de mise en place des décorations de Noël et de petits travaux de maintenance dans les logements loués, Christopher a réalisé divers autres aménagements.



✓ **Le paillage des espaces verts**



✓ **La création d'un composteur**

à l'arrière de l'école maternelle qui accueille désormais les diverses tontes de gazon dont celles du terrain à proximité.



✓ **La pose et l'aménagement d'un hôtel à insectes** près du terrain, rue du cimetière avec la participation des enfants fréquentant l'école. Remerciements à Monsieur JOSSE VAN ROBAIS pour le don d'ardoises.



- ✓ La pulvérisation d'un anti mousse sur les toitures de la mairie et de l'école primaire avec l'utilisation d'un fourgon nacelle.



- ✓ La pose d'un abri de jardin en bois pour le logement du 59, impasse de la Mairie avec la dépose de l'ancien modèle ainsi que la réparation des conduites d'eaux usées sur l'arrière, la pose d'un regard et le réhaussement d'un autre.



- ✓ **Elargissement du chemin entre les deux écoles** avec pose de bordures et la mise en place de ternaire. Nous avons dû également remplacer trois barrières de séparation dans la cour de l'école primaire



- ✓ **Changement d'une gouttière sur l'arrière de l'église** et adduction de deux descentes au puits perdu avec la pose de tuyaux manuellement, l'accès n'étant pas possible à une mini pelle



- ✓ **Mise en place des décorations de Noël**





Cette année, Christopher a suivi une formation pour l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (A.I.P.R.), il a obtenu son habilitation dans ce domaine.

Il a également assisté, au mois de décembre, à une formation pour valider le recyclage du C.A.C.E.S.\* nacelle.

\*C.A.C.E.S. = Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité

En visioconférence, à l'initiative de Grand Calais Terres et Mers et « A.T.M.O. Hauts de France », il a participé à une information sur la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant des jeunes enfants. A la suite de cette information de 2 demi-journées, nous avons reçu de l'agglomération, 2 boîtiers pédagogiques de mesure du dioxyde de carbone CO<sub>2</sub>. Depuis 2018, l'obligation d'évaluation et de surveillance de la qualité de l'air est obligatoire dans les crèches, les écoles maternelles et primaires.



## ❖ Urbanisme

- ✓ **Certificat d'urbanisme** : courant 2021, **26 certificats d'urbanisme** ont été enregistrés en mairie de Calais pour le compte de notre commune.



Il existe deux types de certificat d'urbanisme :

- Le certificat d'information : Il renseigne sur les règles d'urbanisme applicables au terrain, les servitudes qui y sont applicables ainsi que les taxes et participations liées au terrain.
- Le certificat opérationnel : il précise si l'opération demandée est réalisable (division en vue de construire par exemple). La présence et l'état des équipements (électricité, eaux, voirie...) desservant le terrain sont également renseignés.

Le certificat d'urbanisme permet de fixer les règles d'urbanisme et les taxes pendant une durée de 18 mois.

- ✓ **Demandes préalables** : 11 demandes préalables ont été déposées en mairie et transmis au service urbanisme de la ville de Calais.



La déclaration préalable concerne une grande variété de travaux de faible ou moyenne ampleur comme les modifications de façade, la pose de clôture, la réalisation de nouvelles constructions jusqu'à 20 m<sup>2</sup> ou 40 m<sup>2</sup> si le projet concerne une extension d'une construction existante située en zone U du Plan Local d'Urbanisme, les changements de destination sans modification de façade.

Les constructions inférieures à 5 m<sup>2</sup> n'ont pas besoin d'autorisation, mais elles doivent cependant être conformes aux règles applicables sur la commune. Il convient donc de s'informer préalablement des règles à respecter en mairie.

- ✓ **Permis de construire** : Les années 2020 et 2021 sont des années exceptionnelles en demandes de permis de construire pour la commune. En effet, 35 demandes de permis de construire ont été déposées en mairie et transférées au service urbanisme de Calais, dont 29 pour de nouvelles habitations.

Ce nombre important est dû en partie à la création du lotissement « Les Jardins de la Rocherie », route de Saint Inglevert qui va accueillir 24 maisons individuelles.



**Le permis de construire** est à utiliser pour tout projet de construction ne rentrant pas dans le domaine de la déclaration préalable.

Il existe deux types de permis de construire :

- Les permis de construire pour maison individuelle (P.C.M.I.) doivent être déposés pour la construction d'une maison mais également pour toutes constructions liées à la maison : garage accolé ou non, extension, véranda etc. Le P.C.M.I. concerne également tous les changements de destination de l'agricole vers de l'habitat (transformation d'une grange en maison d'habitation etc.)
- Les permis de construire (P.C) sont destinés à tous les projets ne faisant pas partie de la première catégorie. Création d'un centre commercial, un bâtiment agricole, une usine, une école, un changement de destination avec modification de façade etc.

## ❖ La Salle des fêtes de Pihen-lès-Guînes

La salle des fêtes peut accueillir 120 personnes assises. Elle peut être utilisée comme salle de réception, salle de spectacles, pour des réunions, des conférences ou tout autre évènement festif.



Elle comporte :

- Une scène
- Un bar équipé d'un espace de lavage
- Une cuisine entièrement équipée pour la préparation de repas
- Des sanitaires hommes, femmes et personnes à mobilité réduite
- Toute la vaisselle nécessaire à la tenue de repas (sur demande et selon les modalités de location)
- Chaises, tables

Totalement remise en état il y a quelques années, cette salle dispose d'une très bonne acoustique et est conforme à toutes les normes d'accueil de public et d'accessibilité.

A prévoir en vue d'une location :

- Un chèque de caution de 150 €
- Une attestation d'assurance "responsabilité civile et dommage aux biens"

Les tarifs sont :

	<i>Pour les administrés de la commune</i>	<i>Pour des personnes extérieures à la commune</i>
Week-end	250 ,00 €	400,00 €
A la journée en semaine	150,00 €	150,00 €

Réservation possible auprès de Jacques POCHET au 03.21.35.29.13.



## ❖ L'enfouissement des réseaux – L'aménagement de la voirie

Comme vous avez pu le suivre au fur et à mesure de nos conseils municipaux, l'enfouissement des réseaux secs accompagné de la requalification de notre village fut longuement débattu au sein de notre organe de décision.

L'année 2022 verra se concrétiser ce chantier, d'ailleurs déjà commencé au sein de nos impasses (Tilleul, Lilas et Mairie).

A l'issue de la phase 1 concernant l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques, de la fibre et de l'éclairage public, s'engageront les travaux d'aménagement dont vous trouverez ci-dessous la finalité décidée.

Les aménagements projetés concernent :

La requalification de la route de Guînes (RD 244) depuis la ligne SNCF à l'ouest de la commune jusqu'à la sortie de la commune à l'est, vers Guînes.

- ✓ Les travaux d'aménagement consisteront en :
  - Calibrage de la voirie existante à 5m50.
  - Création ou réfection de trottoirs pour la mise en sécurité des piétons.
  - Traitement de la bande de roulement en enrobé.
  - Remplacement ou pose des bordures caniveaux en bord de chaussée.
  - Collecte des eaux pluviales.
  - Mise à niveau des ouvrages du réseau d'assainissement des eaux pluviales et usées.
  - Installation d'une signalétique adaptée : création de 6 passages piétons.
  - Création de 24 places de stationnements pour désengorger les bas-côtés.
  - Mise en souterrain des réseaux secs.
- ✓ Les bordures existantes seront déposées et une nouvelle borduration sera posée. Elle sera composée de :
  - Bordures type A2.
  - Bordures caniveaux simples ou double de type CS1 ou CC1.
- ✓ Une réfection de la chaussée sera effectuée. Les trottoirs seront délimités :
  - Par des bordurettes.
  - Par un ensemble bordure/caniveau.



La mise en sécurité au droit de l'école primaire et de l'impasse de la Mairie.

- ✓ Les travaux d'aménagement consisteront en :
  - Création d'un plateau surélevé d'environ 36 mètres de longueur,
  - Réalisation d'une signalisation horizontale et verticale,
  - Pose de dalles pododactiles
  - Remplacement de la borduration

L'aménagement d'un plateau surélevé est prévu face à l'école primaire et de la mairie pour limiter la vitesse des automobilistes au droit de ces établissements.

Le plateau sera constitué de rampes d'accès de part et d'autre comprenant une pente longitudinale maximale de 5% sur une longueur de 2 mètres.

Une signalisation verticale et horizontale sera mise en place pour prévenir les usagers de limiter leur vitesse à 30 km à l'approche de l'aménagement.



✓ Circulation RD 244

Comme vous avez pu le lire précédemment les travaux d'aménagement de la route de Guînes, qui sera fermée à la circulation, entraîneront des déviations au niveau du service régulier du S.I.T.A.C. et du ramassage scolaire de nos collégiens.

Une information vous sera communiquée prochainement avec les nouveaux arrêts, la déviation retenue et les nouveaux horaires. Date prévisionnelle de démarrage des travaux sur la RD 244 en mars 2022.

## ❖ Pihen, enfin fibré !

Les travaux de déploiement sur la commune ont démarré au mois de mai dernier. La première opération fut la pose de l'armoire S.R.O. (Sous Répartiteur Optique) route de Caffiers, à proximité de l'abri bus. Ensuite différentes étapes réalisées par l'entreprise AXIONE ont eu lieu :

- ✓ La vérification de l'état des poteaux ENEDIS et France Télécom avant un passage des câbles dessus
- ✓ La vérification de la conformité des adresses postales
- ✓ Le test des conduites Télécom existantes
- ✓ La réparation des conduites endommagées ou bouchées
- ✓ Des travaux de génie civil avec la pose des gaines et des regards
- ✓ La pose des câbles en aérien et souterrain
- ✓ La pose des coffrets
- ✓ Le raccordement des fibres par soudure
- ✓ L'intégration des données de câblage et des adresses pour permettre le raccordement des logements par les fournisseurs d'accès internet

Enfin, le 16 novembre, nous avons reçu de la part des opérateurs les premiers messages nous indiquant que nous étions éligibles à la fibre.

Le 17 novembre, dernière réunion publique organisée par Cap Fibre à Marquise ! Le syndicat mixte ouvert et créé à l'initiative de la Région, des départements du Nord et du Pas de Calais, recevait les habitants des communes qui venaient d'être câblées.



Le déploiement dans les communes rurales des deux départements a débuté en 2016 pour se terminer en novembre 2021, Pihen-lès-Guînes fait partie des dernières communes fibrées ; La cause : un N.R.A. (Nœud de Raccordement Abonnés) implanté au centre du village alimenté par un câble cuivre de plus de 5 km venant de Guînes et non par une fibre. La détérioration due à l'ancienneté du câble posé en 1982 a engendré des problèmes de connexions et des lenteurs ADSL. De plus l'affaiblissement en décibels est en moyenne 30 fois plus élevé avec le cuivre comparé à la fibre.

Les premières habitations ont été raccordées fin novembre et nous avons connu un balai de véhicules pour l'adduction des clients courant décembre. Nous avons, pour certains, connu des difficultés d'éligibilité. Le plus gros problème rencontré fut celui de génie civil sur la route de Guînes avec le franchissement de l'ouvrage à proximité de la station d'épuration et le croisement du câble haute tension. Afin d'éviter un fonçage délicat dû à l'incertitude de l'emplacement exact du câble existant, l'entreprise a opté pour une fixation des gaines directement sur le muret construit au-dessus de la canalisation eaux pluviales.

D'autres petits soucis sont ensuite venus se greffer, des logements oubliés, des problèmes d'adresses, une gaine hors service en domaine public ou privé. Chaque incident ayant impliqué un report de date pour la mise en service.



Nous sommes début 2022 et la grande majorité des demandes de raccordement sont satisfaites. Si vous avez encore une installation non réalisée, vous pouvez vous rapprocher de la mairie, nous analyserons la situation de votre dossier et nous vous informerons de la démarche à effectuer.



**Important** : le raccordement au réseau fibre n'est pas une obligation, vous pouvez garder votre ligne analogique ou ADSL.

## ❖ Le site internet de la commune

La création du site internet remonte à 2009. Il était géré par la C.C.S.O.C. (Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calaisis) et regroupé avec les sites des huit autres communes de l'E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunal). Les municipalités pouvaient changer une partie du contenu mais elles n'avaient pas accès à la totalité des rubriques. En 2017, la communauté de communes est dissoute et nous intégrons la C.C.P.O. (Communauté de Communes du Pays d'Opale). Pendant les deux années que nous passons dans cette E.P.C.I., le site continue à fonctionner de la même façon qu'auparavant.



Rattachement de notre village à Grand Calais Terres et Mer fin 2019 et aucun changement pour le site !

En 2020, nous avons souhaité faire une mise à jour et modifier les informations erronées mais nous sommes heurtés à d'énormes difficultés. Nous n'avons pas réussi à récupérer les informations d'authentification auprès des personnes qui avaient la gestion du site à l'époque de la C.C.S.O.C. ainsi qu'auprès du prestataire informatique qui intervenait également à la communauté de communes. Après plusieurs appels téléphoniques infructueux, nous avons envoyé un courrier recommandé à l'hébergeur du site mais n'avons jamais eu de retour.

Durant cette période de trois ans, notre site est resté actif mais sans savoir qui payait l'hébergeur et le nom de domaine.

Enfin et pour clore ces mésaventures internet, un incendie s'est déclaré durant la nuit du 9 au 10 Mars 2021 sur le campus d'O.V.H. Cloud à Strasbourg. Notre serveur y étant hébergé, notre site a donc définitivement disparu lors de cet incendie.

Cet événement a accéléré la création d'un nouveau site, mais cela prend du temps et il faut des compétences !

Nous remercions Matthieu qui a pris cela en main et s'est occupé de la conception de ce site gracieusement.

The screenshot shows the homepage of the commune's website. At the top, there is a navigation bar with links for 'Accueil', 'Découvrir Pihen', 'Vie municipale', 'Vie pratique', and 'Contact'. The main content area features a large image of the village. Below it, there is a section titled 'A la une' with three images: a globe, a tractor in a field, and a vaccine vial. There is also a link 'Tous les actualités'. Below this, there is a section titled 'Événements à venir' with three cards for events: '23 - 25', '26', and '27'. Each card has a small image and a brief description. At the bottom, there is a section titled 'Accès rapide' with four links: 'Collecte des déchets', 'Location de voitures', 'Menu cantine', and 'Contactez-nous'. The footer contains the commune's logo, address, phone number, email, and a link to the website's terms of use.

Ci-dessus la page d'accueil du site.

La mise en ligne a été effective le 12 juillet et depuis, nous avons une fréquentation moyenne de quatre internautes par jour. Pour rendre notre site le plus attractif possible nous l'agrémentons régulièrement. Vous trouverez sur la page d'accueil les actualités et les événements que Stéphanie, notre secrétaire de mairie, édite dès qu'elle en a connaissance.

Les pages les plus visitées sont les comptes rendus du conseil municipal immédiatement suivie par le menu de la cantine.

Nous souhaitons que ce site soit un lien avec tous les concitoyens et que chacun puisse bénéficier du maximum d'informations. N'hésitez pas à nous contacter et à nous faire part de vos remarques ou suggestions. Vous avez la possibilité d'envoyer directement un message à la mairie grâce au formulaire de contact à partir de la rubrique "Accès rapide".

Nous vous invitons à vous connecter régulièrement sur "<https://pihen-les-guines.fr/>", une bonne fréquentation du site sera pour nous une satisfaction et nous donnera le sentiment d'être récompensés des efforts que nous fournissons pour rendre le plus vivant possible notre site communal.

## ❖ Les adresses sur la commune

Lors de son passage en mairie, une représentante de MEDIAPOST, filiale du groupe de LA POSTE, nous a indiqué que nous avions quelques habitations avec des problèmes d'adressage, notamment pour le raccordement à la fibre.



Contrairement au réseau de télécommunication cuivre appartenant à FRANCE TELECOM, et qui a sa propre base de données avec des adresses répertoriées, la structure permettant le raccordement à la fibre ne dispose pas d'une telle base. L'adduction de la fibre chez un abonné n'est possible que grâce à ce qu'on appelle une clé MEDIAPOST, et ce code ne peut être obtenu qu'avec une adresse unique et normalisée (numéro et nom de voirie)

Nous avons donc reçu de la part de la société AXIONE, qui a en charge le déploiement du réseau fibre dans les communes rurales du département, un fichier reprenant les adresses en anomalie sur notre village, adresses non reconnues : des lieux-dits sans numéro, des adresses avec quatre caractères et une extension de type bis, ter etc.

La création des noms de voies et des adresses est une compétence de la commune via le conseil municipal, nous avons donc vérifié et complété toutes les adresses du village sur le site du S.N.A. (Service National des Adresses).

Une adresse précise permet la rapidité d'intervention des secours (pompiers, ambulances, SMUR), des services de l'état (Police, Gendarmerie), la localisation par les concessionnaires et opérateurs réseaux (électricité, eau, fibre), l'efficacité de la navigation G.P.S., l'acheminement du courrier, la livraison des colis et de tous les services à domicile.



Nous avons donc certifié toutes les adresses de la commune et il vous est possible de vérifier la conformité de votre adresse sur le site du gouvernement : <https://adresse.data.gouv.fr/>

## ❖ Etat Civil



### Naissances

- ✓ Andréa DEMAN née le 22 juillet 2021
- ✓ Mia POURRE née le 28 juillet 2021
- ✓ Victor CHARLES né le 04 septembre 2021
- ✓ Julia MALUTA née le 22 octobre 2021

### Mariages

- ✓ Nicolas BAILLY et Aline AUBRY, célébré le 12 juin 2021
- ✓ Fabien REGNIER et Anne-Sophie MILO, célébré le 25 juin 2021

### Pacs

- ✓ Matthieu DELATTRE et Isabelle PICOUT, célébré le 8 novembre 2021

### Décès

- ✓ Georgette GRESSIER, épouse DECLEMY, décédée le 21 juin 2021 à l'âge de 97 ans
- ✓ Michel LEPORTOUX, décédé le 24 juin 2021 à l'âge de 63 ans
- ✓ Guy DECLEMY, décédé le 21 août 2021 à l'âge de 75 ans
- ✓ Henri BESSODES, décédé le 22 novembre 2021 à l'âge de 97 ans



## ❖ Les cérémonies communales

### ○ 8 mai : Une cérémonie très restreinte à cause de la Covid 19



Le samedi 8 mai 2021, la commune a célébré le 76<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie qui signe la fin de la seconde guerre mondiale.

Après lecture des textes officiels, de la Marseillaise et dans le respect des règles sanitaires, le maire accompagné d'un porte-drapeau, des membres du conseil municipal, en présence notamment de Cindy DUCROCQ déléguée section Pas de Calais des vétérans O.P.E.X. O.N.U. O.T.A.N. FRANCE elle-même accompagnée de Thierry JANISZESKY porte-drapeau, a déposé des gerbes aux monuments aux morts de la commune et au cimetière.

**O.P.E.X. :** Opérations militaires Extérieures françaises  
**O.N.U. :** Organisation des Nations-Unies  
**O.T.A.N. :** Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Pour terminer, Jean Luc MAROT, Maire, a remercié les participants, et les a invités autour du verre de l'amitié.



### ○ 11 novembre

Comme toutes les villes et communes de France, Pihen-lès-Guînes a commémoré le jeudi 11 novembre, l'Armistice de 1918, mettant fin à la première guerre mondiale.

La cérémonie s'est déroulée en fin de matinée devant le monument aux morts, aux pieds duquel une gerbe a été déposée par la municipalité, en présence de Cindy DUCROCQ déléguée section Pas-de-Calais des vétérans OPEX ONU OTAN FRANCE et accompagnée de Thierry JANISZESKY porte-drapeau.



Le discours de Madame la Ministre déléguée Geneviève DARRIEUSSECQ a été lu par Ophélie MAGNIER, représentante à la défense pour la commune de Pihen-lès-Guînes.

Les enfants de l'école venus nombreux, ont chanté "La Marseillaise".

Pour clôturer cette cérémonie du souvenir, Monsieur le Maire, a invité tous les participants à partager le vin d'honneur offert par la municipalité.



Ci-contre de gauche à droite : Alain DOROT, Gilbert POTTERIE, Jean Luc MAROT, Cindy DUCROCQ, Thierry JANISZESKY



## ❖ Le Comité Communal d'Action Sociale C.C.A.S.

Voilà pour l'année 2021 les différentes actions qui ont été menées par les membres de la commission

- *Le muguet du 1 mai*

En ces temps encore difficiles, par le contexte sanitaire, un brin de muguet a été offert aux villageois de plus de 70 ans. Il a également été octroyé au personnel médical et paramédical de la commune afin de les remercier pour leur dévouement.



- *La banque alimentaire*

La collecte annuelle qui a eu lieu, comme d'habitude, le dernier samedi de novembre a permis de récolter 208 kilos d'aliments divers et de produits d'hygiène.



Ceux-ci ont été donnés à l'association « Entraide du Calaisis ». Merci à tous pour cet élan de générosité et rendez-vous à l'année prochaine.

**208**, c'est le nombre de kilos de denrées récupérés par les bénévoles du C.C.A.S. en 2021. Pour rappel 247 en 2020 !

## • *Saint Nicolas et Père Noël*

Cette année, Saint Nicolas a décidé de bousculer un peu les habitudes. Il a, en effet, effectué une visite surprise au sein des écoles le lundi 6 décembre après-midi et non pas le jour du marché de Noël des écoles comme les années précédentes.

Il n'est bien-sûr pas venu les mains vides et a gâté tous les enfants de friandises et du traditionnel rond de St Nicolas. Cette manifestation annonçant deux semaines plus tard la venue du Père Noël.

Cette visite toujours très attendue a eu lieu le vendredi 17 décembre après-midi. Le Père Noël était accompagné de son très fidèle ami, Spike le cheval. La distribution de cadeaux et de sachets de friandises s'est déroulée dans une très bonne ambiance de joie et d'excitation.



## • *Le goûter de Noël des aînés et du personnel communal*

Dans un décor aux couleurs de Noël, la salle des fêtes a accueilli les aînés du village de plus de 60 ans ainsi que le personnel communal.



En raison des conditions sanitaires, les enfants habituellement accompagnés de Olivia BEHAGUE et de Sylvie LEMATTRE leurs enseignantes, n'ont pu venir interpréter les traditionnels chants de Noël.

Un copieux goûter, composé de gourmandises, a été servi par les membres du C.C.A.S. Pendant cette dégustation, les invités ont pu profiter d'une ambiance musicale avec des airs d'accordéon qui ont donné envie de fredonner à plusieurs d'entre eux.

Jean Luc MAROT, Maire de la commune, a offert à la doyenne\* Odette GRESSIER un bouquet de fleurs et au doyen\* Gaston DEBIENNE un magnum de vin (\*présents au goûter).



Gaston DEBIENNE et Odette GRESSIER, les doyens félicités par Jean Luc MAROT, Maire.

Nicole CALAIS, Odette GRESSIER et Michèle LENGLLET ont été les heureuses gagnantes de la tombola. Paniers garnis ou bouteille de champagne leur ont été remis par Monsieur le Maire.



De gauche à droite : Nicole CALAIS, Odette GRESSIER, Jean Luc MAROT (Maire) et Michèle LENGLLET

- *Le colis de Noël*



Le mercredi 22 décembre après-midi, les membres du C.C.A.S. sont allés remettre au domicile de chaque personne de 65 ans et plus un colis, soit un total de 93 colis.

Le personnel communal, 7 agents au total, se sont également vu remettre ce colis.



En espérant que le contenu fut apprécié et que vous avez toutes et tous passés de bonnes fêtes de fin d'année 2021.

- *Les Anniversaires de + de 90 ans*

Monsieur le Maire et Monsieur Jacques POCHET se sont déplacés chez Madame Odette GRESSIER afin de l'honorer comme il se doit pour ses 95 ans le 31 mars. Des fleurs et du champagne lui ont été offerts par la municipalité. Nous la remercions, ainsi que sa famille, pour l'accueil réservé.



Compte tenu des conditions sanitaires, la municipalité n'a pu se rendre chez Raymond MEULLEMIESTRE, afin de fêter ses 90 ans le 12 décembre 2021.

- *Les cartes cadeaux*

La distribution de 40 cartes cadeaux d'une valeur de 30 euros a également eu lieu pour les personnes de 70 ans et plus.

- *Le bowling*



Après avoir été annulée en 2020, c'est avec un réel plaisir que la soirée organisée pour nos adolescents, a pu se dérouler le vendredi 17 décembre.

28 jeunes, nés entre 2003 et 2010, ont répondu présents à l'invitation et ont donc pu partager ce moment festif.



La soirée était composée d'un repas « Aux 3 brasseurs » et de 2 parties de bowling ou de laser Game.



- *L'aide sociale*

Le C.C.A.S. est toujours à l'écoute des personnes dans le besoin. Pour cela, il suffit de déposer votre demande au secrétariat de la mairie et elle sera alors examinée en commission. La commission du C.C.A.S. dispose d'un budget indépendant de celui de la commune. Toutes les affectations de dépenses et les sujets abordés lors de cette commission sont strictement confidentiels et ne peuvent donner lieu à délibération en conseil municipal.



## ❖ La vie scolaire

### • *La classe de maternelle de Elodie HALIPRE*

- *T.P.S. : Très petite section*
- *P.S. : Petite section*
- *M.S. : Moyenne section*

Nous commençons cette nouvelle année par la traditionnelle galette des rois que nous avons confectionnée nous-même cette fois ci, ce fut une réussite, un vrai régal !



Au printemps nous avons participé au parcours du cœur et pour l'occasion nous avons fait une randonnée fort sympathique jusqu'aux vignes.



Nous avons profité du beau printemps pour planter dans le potager de l'école des herbes aromatiques et des légumes. Un grand merci à Christopher pour nous avoir appris plein de choses et nous avoir aidé dans nos plantations. Nous avons poursuivi notre projet jardinage par la réalisation d'une maison à hérisson.



Les plantations printanières à l'école.



La construction d'une maison à hérisson.

Cette année encore, nous étions placés sous le protocole sanitaire, notre kermesse n'a pas pu avoir lieu. A la place, nous avons pu profiter d'un beau spectacle de magie offert par les parents d'élèves .



Et nous avons terminé notre année scolaire avec une journée à la ferme de Monsieur et Madame LELIEUR qui nous ont très gentiment accueillis.



Pour cette nouvelle rentrée scolaire, nous avons accueilli 3 nouveaux copains Simone et Gabriel V en T.P.S. et Gabriel G en P.S.

Ce qui fait 2 T.P.S., 6 P.S. et 6 M.S. pour l'instant.

5 rentrées en T.P.S. sont encore prévues en janvier, nous accueillerons donc Raphaël, Adèle, Tyago, Marion et Chloé.

En ce début d'année nous travaillons sur les saisons. Nous allons élaborer un arbre à chaque saison que nous afficherons dans le préau.

Ensuite nous poursuivons avec la préparation du marché de Noël, nous nous appliquons à la fabrication de petits objets. Avant d'attendre patiemment l'arrivée du Père Noël ....



- *La classe des G.S, C.P et C.E.1 de Sylvie LEMATTRE.*

- *G.S. : Grande section*
- *C.P. : Cours préparatoire*
- *C.E 1 : Cours élémentaire 1<sup>ière</sup> année*

*L'année scolaire 2020-2021 avec les élèves de G.S, C.P et C.E.1 : Agathe, Ronan, Martin, Tyméo, Axel, Gabriel, Tyméo, Elise, Aurélien, Louis, Eliana en C.E.1; Clara, Jade et Yanis en C.P et Florence, Gaspard, Line, Louis et Théopaul en G.S.*

Les gestes du protocole sanitaire sont devenus des habitudes !

Janvier 2021 : bonne année à tous.

En voici quelques évènements de 2021 ...

Chaque mois, nous fêtons les anniversaires des enfants concernés. Une occasion pour partager un goûter apporté par les parents et on apprend par la même occasion à se repérer dans le temps qui passe.



Pour fêter l'année 2021, nous avons partagé la traditionnelle galette des rois mais, hélas pas de brassage : chacun dans sa classe.



Bon... les maîtresses ne se laissent pas abattre : à la récréation, un petit café et un petit morceau de pudding confectionné par la maman de Gabriel ou le papa d'Angélique.



Du 15 février au 18 juin 2021 : Longue période assez difficile pour la maîtresse immobilisée pour une rupture du tendon d'Achille. L'enseignante en poste pour le remplacement a été très efficace. Nous avons beaucoup échangé pour assurer la continuité.

**Merci à tous pour les petits mots, les petits présents.**

Hélas je n'ai pas de photos des enfants pour cette période.



Sortie à la ferme : retour à l'école pour la maîtresse et nous partons à la ferme de Monsieur et Madame LELIEUR. Découverte des lapins, des poussins et pique-nique dans la pâture sous un soleil radieux !



Ronan nous fait découvrir son élevage de phasmes. Passionné, il nous a tout expliqué avec beaucoup de précisions

Pas de kermesse ! pas de sorties scolaires ! mais une remise des livres de prix par Monsieur le Maire et ses conseillères municipales.

Nous avons accueilli fin juin les futures grandes sections de la classe de Elodie HALIPRE pendant 2 matinées d'insertion. Les élèves de ma classe ont été ravis de jouer les tuteurs.



Et puis pour clôturer cette année scolaire si particulière, l'association des parents d'élèves a offert un spectacle de magie.

Rentrée septembre 2021 : cette année 3 C.E.1. : Yanis, Clara, Jade, 5 C.P. : Théopaul, Gaspard, Louis, Florence et Line et 9 G.S. : Baptiste, Antonin, Justin, Nicolas, Julien, Elise, Lola, Louisa et Léonie



Le 11 novembre: nous avons regardé un diaporama pour comprendre pourquoi le 11 novembre est un jour férié et nous avons appris la Marseillaise. Les élèves disponibles sont venus à la commémoration.



Noël à l'école: Un marché différent cette année. Nous avons confectionné des objets que nous avons mis en vente dans notre classe. L'association des parents d'élèves a offert un goûter de Noël que nous avons pris dans chaque classe en respectant le protocole lié à la Covid 19. Le Père Noël est venu dans sa traditionnelle charrette et a distribué les cadeaux dans chaque classe



Le comité de parents a offert un spectacle de conteuse pour le Noël des enfants. Un grand merci. C'est grâce au bénéfice des ventes qu'il organise toute l'année que ce cadeau est possible. Alors n'oubliez pas de participer à ces ventes.



**Toute la classe des G.S. C.P. et C.E.1 vous souhaite une heureuse année 2022 !  
Une jolie année pleine d'espoir, de renouveau et de bonheur.**

- *La classe des C.E.2 – C.M.1 – C.M.2 de Olivia BEHAGUE*

*Avec de janvier à septembre : Baptiste, Justin, Nolwenn, Marie, Marius, Adeline, Léo, Grégoire, Léna, Lisa, Léa, Julya, Mathis, Louca, Inès, Ylona, Calvin, Nathan*

- *C.E2 : Cours élémentaire 2<sup>ème</sup> année*
- *C.M1 : Cours moyen 1<sup>ère</sup> année*
- *C.M2 : Cours moyen 2<sup>ème</sup> année*

*De septembre à décembre : Agathe, Axel, Elise, Gabriel, Louis, Martin, Ronan, Eliana, Tyméo, Aurélien, Baptiste, Justin, Nolwenn, Marie, Marius, Adeline, Léo, Grégoire, Léna, Lisa, Léa, Nathan*

### *Janvier -février*



*Nous avons commencé l'année 2021 en partageant un bon moment à l'occasion de la galette des rois. Miam !*

Courant février, nous avons réalisé des crêpes pour le carnaval et nous avons personnalisé les masques que nous avons sur le nez en permanence, histoire d'égayer les visages de tout le monde. Nous avons fait la fête l'après-midi !



### *Mars -avril*



*Les cloches sont passées à l'école lors d'une chasse au trésor.*



*Nous avons aussi profité du printemps pour fabriquer un super hôtel à insectes. Ce fut l'occasion de travailler sur les insectes, leur habitat, leur mode de vie, leur alimentation...*



Les enfants l'ont mis en place avec l'aide de Christopher, l'employé communal. Il nous a appris des choses car la nature, c'est sa spécialité !



## Mai -juin

Le jeudi 27 mai au matin, nous avons réalisé le « Parcours Du Cœur ». Toute l'école a participé à cette petite marche.

Courant juin, nous nous sommes rendus à la ferme LELIEUR dans le village afin d'y découvrir un élevage de poussins et de volailles. Monsieur et Madame LELIEUR nous ont accueillis dans leur ferme : la ferme de la Quennevacherie. **Merci pour leur accueil !**



Ils nous ont fait découvrir :

- ✓ Leurs activités (comment et avec quoi nourrir les animaux ?)
- ✓ Leurs cultures (petits pois...)
- ✓ Et leurs animaux : lapins, poules, poussins...



Nous avons pique-niqué à l'air libre !

**Quelle belle journée ! simple et joyeuse.**



## Juillet



Nous avons terminé l'année scolaire et dit au revoir aux C.M.2 lors d'un petit déjeuner pris ensemble en classe.

**Bonne chance les futurs collégiens ! Vous allez nous manquer !**



## Septembre

C'est la rentrée ! Youpi : on reprend son cartable, c'est reparti pour une année scolaire. Nous sommes prêts à travailler !



## Octobre Novembre

Nous avons eu la chance de nous rendre à la piscine Ranson de Calais pour conforter l'apprentissage de la natation.

Nous avons expérimenté un tas de choses : aller récupérer un mannequin au fond de l'eau, passer sous des tapis, plonger, descendre le long de la perche pour récupérer des anneaux.

**Vivement que nous y retournions !**



## Décembre

Nous avons organisé un petit marché de Noël, lequel n'a pu, compte tenu de la situation sanitaire, qu'être ouvert aux parents. Puis le Père Noël est arrivé avec jouets et friandises, avant que ne sonne l'heure des vacances bien méritées.

Bonne année à tous !

## Appel à projet

La classe des C.E.2, C.M.1, C.M.2 de Olivia BEHAGUE est engagée dans un projet "e-kids".

### E-kids, c'est quoi ?

E-kids est un support pédagogique digital pour accompagner les enseignants du primaire à mener des projets entrepreneuriaux dans leurs classes.

E-kids propose des activités qui permettent à chaque élève de **développer son estime de soi** et son plein potentiel en vivant une véritable aventure entrepreneuriale.

Avec e-kids, tous les élèves sont acteurs du projet et acteurs de leurs apprentissages.

Les élèves ont exprimé beaucoup des petites idées de projets.

Voilà les idées qu'ils ont eues :

- Fabriquer une station météo
- Fabriquer des nichoirs pour les oiseaux
- Fabriquer un épouvantail pour le potager
- Fabriquer des panneaux sur les sentiers pour donner des informations sur les petits animaux



- Récupérer l'eau de la pluie
- Envoyer des jeux qui ne nous servent plus pour les malheureux
- Aménager la salle informatique à l'étage, inutilisée maintenant car les ordis sont trop vieux, en une salle de bien-être où on pourrait jouer aux dames, aux échecs, aux jeux de société. On pourrait y mettre un coin détente avec des coussins, fauteuils etc. On pourrait y mettre des petits casques pour écouter de la musique, des tapis pour se détendre. On pourrait y aménager un coin lecture.

Le projet qui a été retenu à l'unanimité est "aménager la salle du haut en une salle bien être" En ce sens, nous allons travailler avec une architecte sur l'aménagement d'un espace / avec une personne ressource bibliothèque pour savoir organiser des livres dans un petit espace bibliothèque / avec une sophrologue pour répondre à la question "c'est quoi se détendre et comment on peut faire pour se détendre ?"

Affaire à suivre !

## ❖ La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques F.C.P.E.



Le rôle premier des parents d'élèves élus est de faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'école en cas de besoin. Ils peuvent transmettre par exemple les messages ou interrogations de parents aux enseignantes et représentants de la commune, participant aux conseils d'école.

L'association des parents d'élèves participe aussi et surtout à la vie de l'école.

Elle soutient le travail éducatif de l'école (en finançant du matériel pédagogique à la demande des enseignantes). Elle offre certaines activités périscolaires (atelier d'arts, sorties scolaires, spectacle de fin d'année) et participe à l'organisation, au financement, et à l'animation de divers événements au cours de l'année scolaire (par exemple : goûter et marché de Noël, spectacle et animation de fin d'année ...).

Cette participation active à la vie de l'école est rendue possible grâce aux bénéfices réalisés lors des ventes organisées par la F.C.P.E., tout au long de l'année.

L'équipe de parents d'élèves élus cette année est composée de

Fanny CARBONNIER

Matthieu DELATTRE (*non présent sur la photo*)

Isabelle DEREUMAUX

Celine MERCHEZ

Lydie RICART (*non présente sur la photo*)

Ludivine ROUTIER

Depuis la rentrée de septembre dernier, nous avons relancé les ventes et animations. Nous espérons que vous y prendrez part avec plaisir et qu'elles favoriseront la création de liens entre parents au bénéfice de l'école et de ses écoliers.

Vous trouverez à ces occasions dans les cartables des enfants les bons de commande et nous vous informerons régulièrement via l'équipe enseignante et un message E.N.T. sur nos actions et ventes.

Toute l'équipe des parents d'élèves élus vous souhaite une heureuse année 2022.



## ❖ La bibliothèque

### • *Le mot de la bibliothécaire Nicole CALAIS*

Au moment de rédiger ce petit mot rituel de fin d'année, j'ai pensé qu'il n'était peut-être pas inutile de rappeler brièvement, notamment pour les nouveaux arrivés ou futurs arrivants, l'histoire de notre bibliothèque, probablement la plus petite bibliothèque municipale du Département mais riche tout de même d'environ 3000 documents (livres, livres audio, CD, DVD, revues), dont environ 50% nous sont prêtés par la Médiathèque Départementale de Prêt, avec navette tous les 15 jours avant le virus.

En 1984, le Maire, Gilbert-Pascal POTTERIE, a fait transférer la mairie du dessus de l'école à l'ancien pensionnat en face. C'est aussi l'année où il m'a recrutée en qualité de Secrétaire de mairie et m'a proposé de m'occuper de la



bibliothèque dont le projet lui tenait à cœur, conjointement à la création d'un club des Aînés. Ces 2 structures occupèrent le même local jusqu'au déménagement du Club dans un local adjacent.



Responsable de la structure, seule jusqu'en 2013, j'ai eu le plaisir d'accueillir cette année-là 2 bénévoles, Lydie RICART et Élise TARDY, puis Nadine AUBRY, Élise n'ayant pu continuer. Je rends hommage à Hervé LEMATTRE, assistant maternel, venu en renfort pour les T.A.P. et à Elise.

2013 vit la bibliothèque s'offrir une nouvelle jeunesse avec un petit coup de peinture sur les murs et de lasure sur les étagères, achat de mobilier et accueil de 2 classes en T.A.P. (temps d'Activités Périscolaires). Décor accueillant, de la couleur, ambiance conviviale. Depuis, nous avons perdu les T.A.P. mais nous gardons un partenariat avec l'école qui y venait encore jusqu'à la crise de la Covid 19 dont nous peinons un peu à nous remettre.



La bibliothèque dans son habit « Halloween »



Nous fonctionnons en réseau avec la Médiathèque La Rose des vents de Bonningues-lès-Calais et la Médiathèque de Peuplingues, dans l'attente d'une possible extension du réseau aux autres médiathèques de Grand Calais Terres et Mers. Cela signifie que nos documents circulent entre les 3 médiathèques, « *on peut emprunter ici et rendre là* », et que nous répartissons diverses animations dans ces 3 lieux tout au long de l'année.

Cette année, en raison du confinement et des protocoles sanitaires, nous n'avons vraiment repris notre pleine activité qu'en mai-juin.

Le 30 juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveau Benoît SAISON, artiste plasticien déjà venu plusieurs années de suite et apprécié des enfants. Cette année son original triporteur-atelier voyageur a obtenu un franc succès.



*Ci-dessus les différentes activités présentées aux enfants par Benoit SAISON, artiste plasticien*



Puis le 17 juillet, nous avons accueilli Maureen VASSEUR de l'association « Lis avec moi », pour une lecture à voix haute d'albums, elle aussi très appréciée.

Nous avons maintenu l'ouverture de la bibliothèque pendant les vacances et, à la rentrée, nous avons renouvelé les caisses de livres à disposition des classes.

Le 23 octobre, premier samedi des vacances de Toussaint, nous avons organisé « les Rendez-vous du jeu » à la salle des fêtes où nous avons eu le plaisir d'accueillir une trentaine de personnes dans une ambiance Halloween, de concert avec la Médiathèque « La Rose des vents ».



*Beaucoup de jeunes lors des « rendez-vous du jeu » à la salle des fêtes.*  
Mercredi 8 décembre après-midi, c'est la compagnie « **Cirq'ovent** » qui nous propose son spectacle destiné aux 0-3 ans « **Là-haut tout doux** » à la salle des fêtes.

C'était "Là-haut tout doux", un spectacle de la Compagnie « **Cirq'ovent** » sur le thème des saisons pour les tout-petits, le mercredi 8 décembre à la salle des fêtes. 2 séances d'1/2 h avec chacune une quinzaine de participants. Quel plaisir de voir les yeux émerveillés des bambins qui suivaient un spectacle qui leur tournait autour. Chapeau aux 2 artistes qui ont monté un matériel impressionnant pour créer un espace intime et tout doux, virevoltant avec maestria pour faire se succéder décors, personnages et divers mobiles au bout de perches dans un environnement musical bucolique ! Manifestement, cela a bien plu. Merci à Céline MELIN, directrice de la Médiathèque La Rose des vents, qui pilotait cet événement de la saison culturelle Grand Calais Terres et Mers.



*Spectacle de la compagnie « Cirq'ovent »*



Maintenir vivante une aussi petite structure demande de la volonté, de la passion, de l'énergie, du temps, beaucoup de temps ..., introduisant parfois, passagèrement, doute et découragement pour les bénévoles que nous sommes. Mais le sentiment de fierté ressenti à produire une offre culturelle de qualité dans ce petit village de moins de 500 habitants nous pousse de l'avant dans l'accomplissement de cette essentielle mission de service public à la population en matière culturelle.

Chacun définit son rapport au livre selon ses besoins : bibliothèque personnelle, abonnement à un Club de livres, usage de la cabine à livres, inscription à une plus grande médiathèque, fréquentation de la bibliothèque du village ou tout cela à la fois. Mais nous aimons rappeler que notre bibliothèque de proximité est gratuite jusqu'à 16 ans et pour les lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi. En outre, une carte adulte par famille est prise en charge par la municipalité sinon c'est 8 € pour toute carte adulte supplémentaire. La carte de lecteur est valide dans les 3 médiathèques.

Notre bibliothèque possède un fonds varié d'une grande richesse en tous domaines, du roman sentimental au roman d'anticipation ou de science-fiction, en passant par le roman policier, du terroir ou historique. Notre fonds documentaire adulte et jeunesse, en particulier historique, a de quoi satisfaire les plus difficiles. Nous étoffons le fonds local.



Les enfants représentant actuellement la majorité de notre lectorat, le secteur jeunesse est conséquent y compris la petite enfance avec albums cartonnés, alors n'hésitez pas à amener vos tout-petits. Nous regrettons beaucoup de ne

plus revoir les enfants après leur départ au collège. Que dire des lycéens, aux abonnés absents ! Et où sont donc passés les adultes ?

Action/réaction, nous avons récemment procédé à un gros échange à la Médiathèque Départementale en investissant le rayon Manga qui a, semble-t-il, le vent en poupe, et le rayon albums jeunesse et petite enfance. Action renforcée par nos acquisitions de l'année, orientées en ce sens. Ayant déjà presque terminé le catalogage et l'équipement de ces acquisitions, elles seront en rayon début 2022 avec les nouveautés.

Puisque j'évoque nos acquisitions, c'est l'occasion de rappeler que le budget annuel de la bibliothèque est de 800 €, subventionné à 30% par le Département pour le fonctionnement. Nous le consacrons en grande partie aux nouveautés et au renforcement sectoriel suivant les besoins. Pour rester attractive, une bibliothèque doit se renouveler régulièrement.

Pour conclure, j'espère que plus personne à Pihen-lès-Guînes n'ignore qu'il y existe une bibliothèque, petite certes, mais dynamique, accueillante, pas « vieillotte » du tout, partie prenante d'un fonctionnement en réseau qui apporte au village une ressource culturelle essentielle et son lot d'animations conviviales. Pour cela, nous mettons l'accent depuis 2016 sur une communication abondante, via notre page Facebook qui nous sert un peu de portail, par voie de presse et affichage, réseau scolaire des parents, bouche à oreilles, etc. Nous faisons tout pour que personne ne puisse dire « il n'y a rien » sans avoir jamais poussé la porte ou « ce n'est pas un lieu pour nous » par timidité ou préjugé. C'est un lieu pour tous, tous goûts confondus et respectés, où un personnel bénévole, formé, compétent, est à votre écoute pour vous conseiller (ou non !) et partager, échanger sur la vie, l'information, l'actualité, la littérature, la culture, tout simplement, dans la bonne humeur, à travers l'amour des livres.

Vous trouverez notre agenda prévisionnel pour 2022 en dernière page de ce bulletin. Et nous ne manquons pas d'idées à vous proposer, comme des discussions autour de l'histoire locale ou Café philo ou divers ateliers. A voir. Aidez-nous à mieux vous servir en relayant notre communication. Rejoignez notre équipe de bénévoles. Contactez-nous sur : [bibliothequedepihen@gmail.com](mailto:bibliothequedepihen@gmail.com)

Bibliothèque de Pihen-les-Guînes/AccueilFacebook.

**Rappel de nos horaires :**

***Mardi et jeudi de 16h30 à 18h30***

***Mercredi de 14h à 16h***

***Samedi de 10h à 12h***



# Structures intercommunales

## ❖ Grand Calais Terres et Mers

*L'agglomération dont fait partie notre commune de Pihen-lès-Guînes, vous donne accès à l'ensemble de ses équipements à des conditions avantageuses.*



Forte de son histoire et de sa place particulière sur le territoire, l'école d'art sensibilise et initie des élèves adultes et périscolaires (enfants et adolescents) aux arts plastiques et visuels sous toutes leurs formes. Elle compte pour ce faire sur les compétences d'une équipe d'enseignants-artistes spécialisés animant des ateliers en matière de dessin, gravure, graphisme contemporain, bande dessinée, vidéo, photographie (argentique et numérique), infographie, céramique, volume, sculpture, peinture, couleurs, histoire de l'art, art du textile, pratiques de l'installation, etc. La mission fondamentale de l'école d'art est donc de

valoriser la pédagogie et la demande d'accompagnement des usagers, dans un parcours cohérent et construit pour former des amateurs éclairés et autonomes.

Les cours et ateliers sont encadrés par dix enseignants spécialisés, et sont fréquentés par près de 700 élèves chaque année. L'Ecole propose des parcours pédagogiques où sont abordés de multiples pratiques artistiques, de l'atelier d'éveil à l'exposition et la médiation en passant par l'histoire de l'art, la culture générale ainsi que les différents ateliers de techniques de représentation et d'expression : dessin, gravure, peinture, sculpture, textile, photos, etc. Les élèves sont donc accompagnés par des enseignants spécialisés durant les cours, ce qui favorise leurs apprentissages.



**Ecole d'Arts :** Les tarifs, différents selon les disciplines et les cours suivis, sont disponibles sur demande ou en téléchargeant le dossier d'inscription. En tant que résidents de l'agglomération GCTM, vous bénéficiez de tarifs préférentiels (exemple pour 1 discipline tarif adulte : 95, 90 € par trimestre contre 171,90 € pour un extérieur agglomération).

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter au 03.21.19.56.60



Équipement de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers, la piscine Emile RANSON, située dans le centre-ville de Calais possède un bassin de 25 m

et un bassin de faible profondeur de 195 m<sup>2</sup> permettant de recevoir non seulement les particuliers et les élèves de l'agglomération mais aussi les clubs et bébé nageur.



**Piscine RANSON :** Tarifs : 1,50 € la séance pour les habitants d'une des 14 communes de Grand Calais Terres et Mers – 2,50 € pour les extérieurs.

Piscine Emile-Ranson, Place Georges-Maréchal

62100 Calais

Tél. 03 21 19 55 83

Email : [piscine.ranson@grandcalais.fr](mailto:piscine.ranson@grandcalais.fr)



L'accès à la piscine ICEO n'est possible qu'en ayant préalablement réservé sa place, via une plateforme dédiée. La jauge d'accueil est par ailleurs limitée.

La piscine ICEO vous accueille du mardi au dimanche. Concernant les séances publiques, vous devrez déterminer le type de séance que vous souhaitez

réserver : soit sportive pour les nageurs, soit ludique pour les baigneurs (un seul choix possible).

Le choix d'une séance ludique donnera accès au bassin ludique et aux accessoires (toboggan, plongeoir, pataugeoire) en alternance.

Le choix d'une séance sportive donnera accès à un



**Piscine ICEO :** Tarifs : pour les séances publiques, 2 tarifs sont mis en place : 1,50 € la séance par usager résidant dans l'une des 14 communes de Grand Calais Terres et Mers - 2,50 € la séance pour les extérieurs.

Pour les activités et l'espace forme et détente, les tarifs sont les suivants : 8 € la séance pour les habitants de Grand Calais Terres et Mers - 12 € la séance pour les extérieurs.

Le règlement se fera directement au complexe avant la séance (pas de paiement en ligne). Pensez à prévoir un justificatif de domicile et une pièce d'identité pour bénéficier du tarif Grand Calais. L'accès au complexe des enfants de moins de 3 ans reste gratuit.



La patinoire du complexe ICEO a une surface de 1200 m<sup>2</sup> et peut accueillir 420 personnes. Elle est composée d'un tunnel de lumière débouchant sur un espace de repos, un espace réservé aux enfants et un dénivelé sous passerelle offrant de belles sensations.

910 paires de patins, 18 luges et une centaine de casques sont à disposition du public. Deux canons à

couloir de nage de 25 mètres du bassin sportif ou du bassin d'activité.

Concernant les activités : les réservations sont également nécessaires pour les cours d'aqua training, aqua fitness, aqua bike et d'aquagym.



**Patinoire ICEO :**  
1400 rue Roger Martin du Gard, 62100 Calais  
Tél : 03 21 19 56 56  
iceo@grandcalais.fr



Au cœur des dunes plantées d'oyats, sur le bord de la mer du nord, la plage des Hemmes de Marck reste l'une des plus grandes et des plus sauvages du Nord Pas-de-Calais. Imaginez à marée basse, une plage où 3 kms vous séparent de la mer. Nichée en pleine nature, la base de loisirs permet de découvrir le littoral et son sport d'excellence : le char à voile.

Afin d'accueillir un large public et de sécuriser la pratique, elle dispose d'un parc de chars à voile adaptés à l'âge et à la morphologie des pratiquants : 28 chars enfants dès 9 ans, 36 chars d'initiation, 14 chars de perfectionnement et 3 chars biplaces pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Réglables rapidement, ils apporteront aux pilotes, un confort, une sécurité et de bonnes sensations. Avec un minimum de théorie, quelques heures de pratique et toujours encadré par des moniteurs qualifiés, vous roulez à des vitesses qui

neige, deux générateurs de fumées, une machine à mousse, une cabine de DJ, des jeux de lumières et une sonorisation permettent des animations. Deux écrans géants sont prévus pour la diffusion de vidéos, de photographies ou de supports informatiques. Deux fauteuils sur glace apportent aux personnes handicapées les plaisirs de la glisse.

vous paraîtront impressionnantes. Chaque séance dure deux heures. Il est conseillé l'équipement suivant : une paire de bottes ou chaussures fermées, des gants, un coupe-vent ou un ciré, des lunettes ainsi que des vêtements de recharge.

Ouverte à tous, particuliers, scolaires, ou centres de vacances, la base de loisirs riche d'une notoriété régionale grandissante, est agréée à la fois par le ministère de la jeunesse et des sports et par celui de l'éducation nationale.

Cette base de loisirs est gérée par un personnel qualifié à encadrer des activités sportives. Elle est dotée d'un point d'accueil jeunes (camping pour les centres de loisirs). Les éducateurs vous proposeront également des séances sportives : Tir à l'arc, randonnée Cyclo en VTT, mini-golf, course d'orientation, ateliers pédagogiques pour les scolaires (matelotage, découverte du milieu naturel).



**Base de chars à voile**: Accès par l'autoroute A16 ; Sortie 48 Zone Transmarck, puis suivre les panneaux « Base de chars à voile ».

Accès par transport en commun en provenance de Calais : ligne régulière N°10 (Centre commercial Mi-Voix – Z.I. des dunes – Le Fort Vert – Les Hemmes de Marck).

Pour profiter des activités de la base de chars à voile, il est impératif de réserver par téléphone au 03.21.19.56.85.



Base Tom Souville



Située à Sangatte, en bordure de mer, la Base "Tom SOUVILLE" dispose d'infrastructures idéales pour le sport nautique, les séminaires et les séjours de groupes.

Cette base comprend un plan d'eau de 25 hectares bordé d'un chemin de randonnée de 2,4 km. C'est le point de départ idéal pour découvrir les richesses de la Côte d'Opale.

La base Tom SOUVILLE met à disposition des clubs ses infrastructures et ses locaux pour la pratique de différentes activités. C'est le cas pour le YACHT CLUB DU CALAISIS, le LYS CALAIS TRIATHLON, le FERRY LONGE CÔTE ou encore le CLUB DE PLONGÉE CALAIS.

Cette base nautique dispose de 5 salles pédagogiques modulables et toutes équipées, d'un espace restauration-self de 90 places, d'un bar snacking avec terrasse, tables, chaises et transats, d'un foyer d'accueil avec tables, canapés et télévision et d'un centre d'hébergement de 93 lits.

Au-delà d'un lieu de séminaire, vous pourrez également découvrir des activités nautiques telles que la voile.

L'étage panoramique de la base Tom SOUVILLE dispose de 5 salles modulables de 30 m<sup>2</sup> chacune ainsi que d'un espace congrès de 210 m<sup>2</sup>.



Pour l'organisation de séminaires, congrès et/ou formations, il est proposé la mise à disposition de salles, l'accompagnement séminaire avec nos prestations de repas et pauses gourmandes ou la salle de séminaire seule avec votre choix de prestataire traiteur.

Le centre d'hébergement, homologué par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.) et référencé sur le site de l'éducation nationale, a une capacité d'accueil de 93 lits répartis sur 2 étages.

L'accueil d'un groupe scolaire ou sportif, d'un centre de loisirs s'adapte parfaitement à la structure ; les repas seront servis en buffet self à la cafétéria avec vue sur le plan d'eau.

Un grand espace convivial (200 m<sup>2</sup>) qui surplombe le plan d'eau avec le Cap Blanc Nez pour panorama est mis gracieusement à disposition des résidents comme foyer de vie de 19h00 à 23h00 (selon disponibilité).

5 salles pédagogiques modulables (soumises à réservation) d'une capacité unitaire de 19 personnes sont proposées dans l'organisation du séjour et répondent aux exigences des enseignants pour les groupes scolaires alternant par exemple une activité sportive et un temps de classe.

Chaque salle est équipée d'un vidéo projecteur et d'un écran adapté.

**Base Tom SOUVILLE**  
415, D940 - 62231 Sangatte  
03 21 19 55 45  
accueiltomsouville@grandcalais.fr



Aéroport

L'aéroport de Calais-Marck fait partie des équipements de Grand Calais Terres et Mers et accueille sur son site les partenaires suivants :

- Aéroclub de la Côte d'Opale Ecole de pilotage, baptême de l'air <http://acb.cotedopale.free.fr/>
- Aéroclub de Calais Ecole de pilotage, baptême de l'air <http://aeroclub.calais.free.fr>
- Para Groupe Calais Marck <http://paracalais.free.fr/topic/index.html>.
- Para Groupe Jean Bart Le club de parachutisme du Nord Pas de Calais <http://www.parachutisme-nord.com>



- Le site de Dragon59 Amicale du groupement d'hélicoptères de la sécurité civile <http://www.helico-dragon.com/>
- CAP Aviateur Perfectionnement avion, Ecole de pilotage Autogire <http://www.cap-aviateur.com>
- Association aéronautique Louis Blériot (A.A.L.B.) Ecole de pilotage, baptême de l'air et formation au BIA et CAEA [aalbcalaiss@gmail.com](mailto:aalbcalaiss@gmail.com)

Vous pouvez également sur le site de l'aéroport trouver un café restaurant « Au vol au vent ».

#### Aéroport Calais

Avenue Henri SAINSARD  
62730 Marck  
Tél. 03 21 19 56 80  
Fax. 03 21 35 64 77  
[aeroport@grandcalais.fr](mailto:aeroport@grandcalais.fr)



Conservatoire

A travers son panel de disciplines proposées, le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Calaisis offre un enseignement couvrant tous les niveaux, de l'apprentissage dès le plus jeune âge jusqu'à la professionnalisation. Cet enseignement est structuré en 3 cursus différents : le cursus formation musicale, le cursus instrumental et vocal et le cursus danse.

Selon les différentes disciplines, 5 structures peuvent vous accueillir.

#### Calais

**Formation musicale** : éveil, formation musicale, classe découverte.

**Cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique.

**Bois** : flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone.

**Cuivres** : cor, trompette/cornet, trombone, tuba.

**Claviers** : accordéon, piano, orgue.

**Musique ancienne** : clavecin, flûte à bec, violoncelle baroque, chant.

**Musique traditionnelle** : cornemuse, violon traditionnel.

**Musiques actuelles, jazz** : batterie, guitare, piano, contrebasse/basse, percussion, création électroacoustique, technique du son, chant.

**Culture musicale** : analyse, écriture, improvisation.

**Danse** : classique.

**Pratiques collectives** : ensemble instrumental, harmonie junior, orchestre à cordes, musique de chambre, chorale adultes, chorale enfants/ados, atelier jazz, atelier musique actuelle, atelier musique ancienne.

#### Coulogne

**Formation musicale** : classe découverte, formation musicale.

**Cordes** : violon.

**Bois** : flûte traversière, clarinette, saxophone.

**Cuivre** : trompette/cornet.

**Claviers** : piano.

**Pratiques collectives** : musique de chambre, ensemble instrumental.

#### Marck

**Formation musicale** : éveil, classe découverte, formation musicale.

**Cordes** : violon, guitare classique.

**Bois** : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone.

**Cuivres** : trompette/cornet, trombone, cor.

**Claviers** : piano.

**Musiques actuelles, jazz** : percussion, batterie, guitare, piano.

**Musique traditionnelle** : cornemuse.

**Pratiques collectives** : atelier jazz, atelier musique de chambre, ensemble instrumental.

#### Blériot Sangatte

**Formation musicale** : éveil musical, classe découverte, formation musicale, formation musicale adultes.

**Cordes** : violon, guitare classique.

**Bois** : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone.

**Cuivres** : cor, trompette/cornet, trombone, tuba.

**Claviers** : accordéon, piano.

**Musiques actuelles** : batterie/percussion, piano.

**Musique traditionnelle** : cornemuse.

**Pratiques collectives** : musique de chambre, ensemble instrumental.

### Bonningues-lès-Calais

**Musiques actuelles, jazz** : batterie, guitare, contrebasse/basse, piano.

**Pratiques collectives** : atelier jazz, atelier musique actuelle.

Trois tarifs sont proposés, ceux-ci valent pour un trimestre.

Disciplines	Elève habitant l'agglomération G.C.T.M., inscrit à Calais (redevance trimestrielle)	Elève habitant l'agglomération G.C.T.M., inscrit à Coulogne, Marck, Blériot-Sangatte ou Bonningues-lès-Calais (redevance trimestrielle)	Elève extérieur à l'agglomération G.C.T.M. (redevance trimestrielle)
<b>Eveil</b>	18,30 €	10,90 €	28,60 €
<b>1 discipline</b>	106,30 €	18,30 €	171,90 €
<b>2 disciplines</b>	202,30 €	34,40 €	321,40 €
<b>3 disciplines</b>	281,40 €	58,30 €	436,00 €

#### Conservatoire Site de Calais

Horaires d'ouverture : 8 h -12 h / 13 h 30 -18 h

43, rue du 11 Novembre, Calais 62100

03 21 19 56 40

accueilconservatoire@grandcalais.fr

#### Conservatoire Site de Sangatte-Coquelles :

Rue du Docteur DRUJON, Blériot.

03 21 34 86 82

#### Conservatoire Site de Marck :

Rue du Stade, Marck.

03 21 85 09 28

#### Conservatoire Site de Coulogne :

Rue Aristide-Briand, Coulogne.

03 21 00 15 50

#### Conservatoire Site de Bonningues-lès-Calais (Médiathèque)

3, Allée de l'espace Futurum, Bonningues-lès-Calais

03 91 91 19 25



#### Grand Calais Terres et Mers, c'est également l'accès :

- A l'école des langues
- Au Fab-Lab Côte d'Opale
- Au réseau de lecture publique via les médiathèques du territoire,
- Aux centres de loisirs sur les périodes juillet-août, vacances de février et vacances de printemps
- Etc.



**C'est le Syndicat Intercommunal de la Région de Bonningues qui assure la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement sur la commune de Pihen-lès-Guînes.**



Le service public de l'eau potable du S.I.R.B. regroupe la production, le traitement et la distribution d'eau potable pour l'ensemble des communes composant le syndicat. Ce syndicat alimente également en eau la Cité de l'Europe et le site Eurotunnel situés sur la commune de Coquelles, la commune d'Hervelinghen pour l'alimentation du hameau de Ramsault ainsi que le syndicat d'Hardinghen.

Les communes de ce syndicat couvrent une superficie de 80 km<sup>2</sup> recensant 6979 habitants et répartis en 3076 abonnés.

Toutes les communes sont alimentées par 2 forages :

- Le F1 situé sur la commune de Saint-Tricat autorisant un prélèvement de 600 000 m<sup>3</sup> par an (2000 m<sup>3</sup> / jour)
- Le F2 situé sur la commune de Fréthun autorisant un prélèvement de 360000 m<sup>3</sup> par an (1200 m<sup>3</sup> / jour)

Les volumes d'eau vendus au cours de l'exercice 2020 ont été de 604 817 m<sup>3</sup> au global dont 22 923 m<sup>3</sup> sur la commune de Pihen-lès-Guînes. La cité de l'Europe et Eurotunnel en ont consommé 260 544 m<sup>3</sup>. Escalles a une consommation quasi similaire à celle de notre village avec 22 931 m<sup>3</sup> achetés.

**22 931 m<sup>3</sup>** d'eau vendus en 2020 sur Pihen-lès-Guînes pour 231 compteurs

La longueur totale du réseau est d'un peu plus de 144 km. Son rendement est de l'ordre de 0.87 ce qui signifie un taux de perte d'environ 13% entre l'extraction et la vente. En 2016 ce même rendement était à 0.96. L'indice de perte est de 1.70 m<sup>3</sup> par jour et par km de réseau.

L'eau distribuée au cours de l'année 2020 présente une très bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux normes réglementaires fixées pour les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

Le Président de ce syndicat est Francis BOUCLET. Les représentants pour notre commune en sont Hubert HAMAIN et Kevin DUNE (Cf représentant de la commune page 4)

Le siège du S.I.R.B. est situé au 332 route de Wadenthun-62340 Bonningues-Lès-Calais.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le secrétariat :

- Par Téléphone au : 03.21.00.19.56
- Par Fax au : 03.21.00.16.69
- Par mail : [bonningues-sirb@wanadoo.fr](mailto:bonningues-sirb@wanadoo.fr)

Les bureaux sont ouverts au public les lundis de 15h00 à 17h00 et les vendredis de 14h00 à 16h00

Pour les dossiers de raccordement au réseau d'assainissement contacter le syndicat le jeudi de 9h00 à 11h00.

En cas d'urgence un agent d'astreinte vous répondra au 03.21.34.03.76



Préserverons l'eau !

« L'eau est le dénominateur commun à toute forme de vie sur terre ». Danielle Mitterrand

« Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne à la gorge ». Winston Churchill

« L'eau n'est pas nécessaire à la vie, elle est la vie ». Antoine de Saint Exupéry

**Il n'y a pas de petits gestes lorsque l'on est 7 milliards à les faire.** Conscience collective

## ❖ S.E.V.A.D.E.C. Syndicat d'Elimination et de Valorisation des Déchets du Calaisis



Il est constitué de 3 structures de coopération intercommunale :

- Grand Calais Terres & Mers,
- La Communauté de Communes Pays d'Opale,
- La Communauté de Communes de la Région d'Audruicq.

La collecte et le traitement des déchets constituent le premier poste de dépenses de l'agglomération Grand Calais Terres et Mers. Plus de 16 millions d'euros, dont 10 millions uniquement pour le traitement des déchets, sont dépensés chaque année. **Pour limiter ces coûts, le TRI est indispensable et c'est un geste que chacun des usagers doit adopter.**

Jeter un papier ou des restes alimentaires à la poubelle est un geste que l'on effectue souvent machinalement. Pourtant des enjeux importants se cachent derrière nos habitudes de tri.

### Bien trier pour moins payer !

- Le traitement d'une tonne de biodéchets (restes alimentaires) coûte 70 € si ces résidus sont mis dans la bonne poubelle, c'est-à-dire le bac marron. Si ces mêmes restes alimentaires sont mis en revanche dans la poubelle des ordures ménagères, bac gris, ils partiront à l'enfouissement et le coût s'élèvera à 130 € la tonne. De plus ils ne sont pas valorisés en compost ou biogaz et ne rapporteront rien à la collectivité.
- Trier une tonne d'emballages recyclables coûte 130 €, mais grâce à la vente des matériaux et aux diverses subventions issues des organismes de recyclage, il est récupéré quasiment 100% par la collectivité.

### Mettre le déchet dans la mauvaise poubelle a donc un impact financier important.

- Entre 15 et 20 % d'erreurs de tri dans la poubelle jaune avec notamment des masques, des batteries ou piles ou du textile.
- Encore 50% de déchets valorisables, particulièrement des restes de repas qui auraient dû partir dans la poubelle marron ou des emballages qui auraient pu être triés.



#### Ordures ménagères

- => Destination : enfouissement
- => Coût de traitement : 125,80 € la tonne
- => Recettes perçues par l'agglomération : 0 € la tonne



#### Emballages recyclables et papier

- => Destination : recyclés, revendus pour une nouvelle vie
- => Coût de traitement : 128,41 € la tonne
- => Recettes perçues par l'agglomération : 287, 65 € reversés entre la revente et les subventions



#### Biodéchets

- => Destination : Compost et gaz
- => Coût de traitement : 69,87 € la tonne
- => Recettes perçues par l'agglomération : 0 € de recettes car la revente de gaz, de compost est incluse dans le coût du traitement.



#### Verre

- => Destination : recyclage et vente
- => Coût de traitement : 0 € la tonne traitée
- => Recettes perçues par l'agglomération : 13,21 € la tonne

## Un cap à tenir : Mieux trier pour valoriser nos déchets et limiter les coûts.



### Le saviez-vous ?

- Les masques liés à la Covid 19, sont à mettre dans un sac fermé correctement puis jeter dans les ordures ménagères. Néanmoins des points de collectes sont à disposition en mairie ou à l'école.
- Le verre culinaire, le verre cassé, les éclats de miroirs cassés ne sont pas à mettre dans les colonnes d'apports volontaire, mais à stocker et à déposer en déchèterie, très souvent dans la benne des gravats. Si vous ne pouvez aller en déchèterie, le mettre dans les ordures ménagères reste toléré.
- Les ampoules, les piles usagées sont à déposer en déchèterie ou dans des points de collectes prévus à cet effet.
- Le textile est à déposer en déchèterie ou dans les points de collecte associatifs type « Habits Box » comme sur notre commune. (Angle rue du Château et route de Caffiers)
- Les cartons de pizza ou de hamburgers, étant souvent gras et souillés sont à mettre dans les biodéchets, bac marron.

### Les déchèteries au plus proche de chez nous.

Guînes et Peuplingues sont les déchèteries les plus proches de notre village. Mais vous pouvez vous rendre indifféremment dans toutes celles gérées par le SEVADEC. Elles sont aux nombres de 8 : Audruicq, Calais Epinal, Calais Monod, Guînes, Licques, Louches, Oye-Plage et Peuplingues.

Ces déchèteries sont ouvertes toute l'année :

- Du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h ainsi que le dimanche matin de 9h à 12h.

Pour plus d'information sur les collectes ou les déchèteries : [www.sevadec.fr](http://www.sevadec.fr)

***Attention la déchèterie de Marquise, bien que proche de Pihen-lès-Guînes, n'est pas sous gestion du SEVADEC, et n'est donc pas autorisée à vous y recevoir !***

## La vie associative

### ❖ Comité des fêtes

Pour le comité des fêtes, l'année 2021 fut semblable à 2020, la crise sanitaire a fortement perturbé les activités.

Le lundi de Pâques, la chasse aux œufs a été annulée mais tous les enfants ont bénéficié d'un paquet de chocolats, les sachets ont été distribués directement aux écoles pour les enfants qui les fréquentent, les autres enfants ont reçu les chocolats directement chez eux.



En lien avec la mairie, le comité a offert à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai une composition florale aux habitants du village de plus de 70 ans et aux personnes travaillant dans le domaine médical ou ayant une activité de service à la personne, un petit geste largement mérité pour leurs engagements dans cette période de pandémie persistante.



Nous avons malheureusement dû annuler les festivités de la ducasse programmées du 5 au 7 juin, l'allègement des restrictions sanitaires étant planifiée le 9 juin. De plus, il nous aurait été impossible d'accueillir tous les participants habituels sous le chapiteau, la circulation du virus était encore trop importante à l'époque.

L'assemblée générale s'est tenue le 15 juin, un court bilan moral en raison de l'annulation des festivités courant 2020, un bilan financier avec un solde positif de 11 200€, en augmentation par rapport à 2020 en raison du maintien de la subvention du conseil municipal. Il a été évoqué lors de cette assemblée la possibilité d'organiser une fête du village exceptionnelle les 29 et 30 août pour pallier l'annulation de la ducasse, la mobilisation des bénévoles était au maximum mais la reprise de l'épidémie avec la circulation active du variant delta et la mise en place du pass-sanitaire nous ont obligés à annuler cette fête. En raison de la restauration et buvette sur place le pass-sanitaire aurait été obligatoire même pour la brocante, de plus il aurait fallu faire respecter un sens de circulation et pour éviter toute frustration, nous avons jugé qu'il était plus raisonnable d'annuler cette manifestation.

En commun avec le club Amitié et Loisirs, nous avons organisé un week-end Téléthon les 3 et 4 décembre. En amont des calendriers ont été proposés à la vente, le thème retenu « Pihen-lès-Guînes au milieu de la côte d'Opale ». Merci à Nathalie pour la confection, aux bénévoles qui ont fait du porte-à-porte pour la vente, aux personnes qui ont participé à la reliure, à l'impression, à ceux qui ont aimablement prêté leurs photos pour l'illustration.

Le vendredi 3 décembre, s'est déroulé un spectacle de magie et d'humour « ROMU seul », avec la prise en charge du coût par le comité. Le samedi après-midi, un loto a été proposé avec des bons d'achats à gagner et des lots offerts par « LE PETIT GOURMANDIN » et le garage « MAXOPHEL ». Merci à eux.



Le samedi soir, plus de cent personnes ont dégusté la tartiflette confectionnée avec les pommes de terre offertes par Luc DRINCQBIER. Les participants ont ensuite profité de la soirée animée bénévolement par Nathalie Patrick, Reynald et Thierry. Les amateurs de karaoké ont prolongé la soirée tardivement.



Nous avons versé au Téléthon la somme de 3 630 €, c'est un superbe résultat pour un village de la taille de Pihen-lès-Guînes, de plus en période de résurgence de la crise sanitaire. Ce résultat n'est possible qu'avec l'investissement des bénévoles et valable pour une cause humanitaire comme pour l'animation du village. Heureusement que des personnes donnent de leurs temps pour que Pihen-lès-Guînes soit vivant. Un grand merci aux participants, à la municipalité pour la salle des fêtes, aux organisateurs et à tous ceux qui ont apporté leurs aides.





Le 21 août, nous avons appris avec une immense tristesse le décès de Guy DECLEMY, il était l'homme à tout faire du comité, il avait toujours une solution quand se présentait une difficulté lors de la préparation d'une manifestation, c'était notre « *Mac Gyver* ». Guy tu vas terriblement manquer à la vie associative de Pihen-lès-Guînes, nous n'avons pas fini de te regretter !

Il nous faut aussi remercier Raymond POCHET qui a décidé d'arrêter le bénévolat pour le comité en raison de son âge, Raymond merci pour tes nombreuses participations à l'animation du village.

Espérons que le climat sanitaire sera plus favorable en 2022 pour que nous puissions organiser toutes les manifestations habituelles.

## ❖ Amitié & Loisirs

### ○ Le mot du Président Jacques POCHET

Chers Amis et Amies

123, c'est le nombre d'adhérents inscrits au club pour démarrer la nouvelle année.

Nous allons vite oublier 2021, penser à 2022 et commencer la nouvelle année avec vous et avec les nouveaux adhérents qui nous ont rejoints.

Si la Covid 19 nous laisse tranquille, de nombreuses manifestations, sorties, voyages et projets à l'étude, sont prévus au sein de notre club et de « Générations Mouvement 62 ».

J'invite les jeunes retraités du village à nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur, en laissant derrière eux les tracas de la vie quotidienne. La vie est trop courte pour ne pas en profiter !

Je remercie les membres du bureau, les administrateurs, les bénévoles pour les bons moments que nous passerons encore ensemble en 2022 pour l'organisation de toutes les manifestations.

Merci de votre confiance et je vous souhaite à tous une très bonne année 2022

Amitiés sincères

### ○ L'assemblée générale du 16 octobre 2021



*L'assemblée générale a été suivie d'un repas à la salle des fêtes. Beaucoup de nos adhérents sont venus pour l'occasion.*



- Le voyage dans le Jura du 22 au 29 mai



- Les vacances dans le Lubéron en septembre 2021



- Les vacances sur l'Île d'Oléron à Saint Trojan les bains du 18 au 25 septembre 2021



- Le concours de belote le 20 novembre 2021



## ❖ Pihen'biance – Zumba

4ème saison pour l'association "**Pihen'Biance**" qui vous propose tous les jeudis de 18h45 à 19h45, même pendant les vacances scolaires, des cours de Zumba.

Après une année « Covid » difficile, les adhérent(e)s ont remis leurs baskets et sont revenu(e)s plus que motivé(e)s à la salle des fêtes !

**Sandra**, notre fidèle coach diplômée, nous fait danser, sauter... enfin bouger en rythme sur des musiques actuelles et latino. Elle renouvelle sans cesse son répertoire pour ainsi fidéliser les adhérent(e)s mais aussi permettre aux débutant(e)s de pouvoir intégrer la séance, en cours de saison, avec aisance.

Si vous hésitez encore, lâchez-vous et venez nous rejoindre, dans une tenue confortable, pour effectuer votre séance découverte gratuite !

Nous vous accueillons dans une AMBIANCE familiale !



### **Tarif annuel :**

Classique : 80€

Lycéens / étudiants : 60€

Moins de 14 ans (accompagné d'un adulte) : 40€

Ces tarifs comprennent les frais d'adhésion à l'association ainsi que l'accès à toutes les séances.

### **Tarif à la carte :**

15 euros de frais d'adhésion + carte de 10 cours à 30 euros

### **Tarif à la séance :** 4 euros

Possibilité d'effectuer le règlement par chèque bancaire ou chèques ACTOBI



Pour tout renseignement contacter le 06.45.72.57.11 ou [pihen.biance@gmail.com](mailto:pihen.biance@gmail.com)



Quand les conditions sanitaires se sont améliorées, nous avons pu reprendre notre activité en extérieur ! Ici dans la cour de l'école du bas !



## ❖ A.S.P.P. Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pihen-lès-Guînes

Quelques petites nouvelles de notre association dont l'objectif, conjointement à la municipalité, est de mettre en valeur, conserver et transmettre aux générations futures le patrimoine architectural, religieux et historique de notre village.

L'année 2021 a été presque la jumelle de l'année 2020. La seule manifestation réalisée est le spectacle de magie qui a eu lieu le 14 novembre 2021 à l'église. Cet évènement a rassemblé plus d'une centaine de personnes. Petits et grands ont passé un agréable moment, se sont régalaés du spectacle et ont pu se restaurer après la prestation. L'entrée était libre et chacun pouvait participer en offrant un don.



Le projet de réfection de la porte d'entrée de l'église est terminé. La porte a été réalisée et posée par le lycée professionnel « Normandie-Niemen » de Calais. La préparation à la pose et la protection par des membres de l'association. Les ferronneries posées sont celles d'origine. Elles ont été sablées et peintes gracieusement par les établissements ARBATI de Les Attaques. Un grand merci pour cette générosité. Le projet a été financé par la municipalité et l'association.



Une nouvelle statue a été restaurée par Mr TOUSSANT. Il s'agit de Jeanne d'Arc.



Enfin un nettoyage à l'automne a eu lieu. Un grand merci aux quelques personnes qui étaient présentes pour ce moment.



Concernant l'écoulement des eaux pluviales, il était urgent de trouver une solution. Conjointement à la



municipalité et à l'association "Environnement et Entraide " de Grand Calais Terres et Mers, il est en projet la création d'un jardin de curé autour de notre église et une mise en valeur du monument aux morts. Cela a donc précipité les travaux de récupération des eaux pluviales de la toiture qui finissaient par s'infiltrer en bas des murs les rendant poreux et humides. Quelques personnes ont œuvré fin octobre pour creuser un puits.

Nous espérons très rapidement faire une assemblée générale dès ce début d'année pour rassembler et remotiver tous les bénévoles dans ce contexte compliqué. Nous espérons proposer très vite, si les conditions le permettent, des manifestations dans le but de rassembler des fonds et mobiliser la population.

Pihenoises, Pihenois d'origine ou de cœur, bienfaiteurs qui aimez notre village, rejoignez-nous !

Votre soutien va nous encourager à œuvrer ensemble pour préserver le patrimoine laissé par nos ancêtres et que nous devons entretenir pour nos générations futures.

Vous pouvez adhérer à l'association en tant que membres actifs en acquittant la cotisation annuelle de 15 € et/ou en tant que membres bienfaiteurs en faisant un don pour lequel l'association peut délivrer un reçu fiscal.

Pour tout renseignement : A.S.P.P 29 impasse de la mairie 62340 PIHEN LES GUINES

[aspp62340@gmail.com](mailto:aspp62340@gmail.com)

06.51.67.61.73

### Rions un peu !

**Maman, qu'est-ce qu'on mange ?**

- Sandwich "IKEA".

**C'est quoi ça ?**

- Tout est dans le frigo tu n'as qu'à l'assembler !

Mon compte « Facebook » est fait pour rire parce que pour pleurer, j'ai mon compte bancaire.

Un prêtre qui déménage a-t'il le droit d'utiliser un diable ?



Est-ce à force de rater son bus que l'on peut devenir ceinture noire de "car raté" ?

Si le ski alpin ! Qui a le beurre et la confiture ?

*Le jour où j'aurai un chien je l'appellerai "rien".*

*C'est « Toutou rien\* ». (\*Tout ou rien)*

# Activités économiques

## ❖ Garage MAXOPHEL

Le garage Maxophel a ouvert ses portes il y a maintenant bientôt 3 ans ! A l'ouverture, le garage était très peu équipé en matériels spécifiques, mais il a progressivement su élargir ses propositions de services.

En 2020, après une petite année d'ouverture, la Covid 19 s'installa et le 1er confinement arriva. Étant un commerce de nécessité, le garage a eu l'autorisation de continuer à offrir ses services.

En 2021, toujours dans l'intérêt de satisfaire la clientèle, le garage a investi dans de nouveaux équipements :

- ❖ Banc à géométrie
- ❖ Climatisation nouveau gaz
- ❖ Nouvel outil de diagnostic
- ❖ Nouvel outil pour les amortisseurs

Vous pouvez également vous rendre au garage pour monter des pneus, faire une vidange, une distribution...

Le garage se situe au 175, route de Caffiers. Pour un devis ou prendre un rendez-vous, vous pouvez soit venir directement au garage ou alors téléphoner au 06.98.44.81.89.

Une page Facebook « garage Maxophel » est également ouverte pour toutes demandes.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 18h30



Ophélie et Maxime vous souhaitent une bonne année 2022 !

## ❖ Des nouvelles du Jardin Colibri !

Le jardin colibri vous accueille le lundi et le mercredi de 16h à 19h30 dans son nouveau point de vente éco-construit. Les travaux n'étant pas terminés, vous pourrez encore admirer les matériaux locaux et naturels, utilisés : du bois pour l'ossature, de la paille pour l'isolation et du béton de chanvre.

Afin de vous proposer un plus large choix de produits, le pain 100% levain de Guillaume de Bretagne, boulanger de la Salamandre, fournil bio d'Audembert sera disponible.



Une épicerie itinérante « O p'tit poids » tout vrac tout bio s'installe également pendant la vente du mercredi.





L'association d'éco-tourisme la S.A.P. (Société Anonyme et Populaire) prend ses quartiers au jardin pour aménager son école buissonnière. Au programme, accueil de groupes de tous âges, pour des visites du jardin, découverte de la biodiversité, des animaux, et autres animations natures. Si vous êtes intéressés, contactez la S.A.P. par mail : sapassoc@gmail.com

## ❖ Cédric PIZZA

Envie d'une bonne Pizza ! Nombreux sont les villageois qui ont déjà eu la chance de les goûter !

Si vous n'avez toujours pas eu l'occasion d'y aller, le camion de Cédric est présent sur Pihen-lès Guînes tous les mardis soir près de la mairie.

Généralement le camion est là aux alentours de 18h jusqu'à 20h30 - 21h00 selon l'affluence.

Pour commander, vous pouvez vous rendre directement sur place ou par téléphone au 06.23.35.52.43. Il est également possible de commander par SMS en stipulant l'heure de retrait.

Choix varié : Reine, merguez, sicilienne ,4 fromages, thon, Welsh et bien d'autres.

Formule 3 pizzas à 28 €

Cédric vous souhaite une bonne année et vous dit à bientôt.



## ❖ Gites « A l'ombre de l'aubépine », « A l'ombre du tilleul »

Situés dans un ancien corps de ferme rénové, les gites de Monsieur et Madame PILON appellés, « A L'ombre de l'aubépine » (capacité d'accueil 12 personnes) et « A l'ombre du tilleul » (capacité d'accueil de 11 personnes) accueillent chaque année de nombreux vacanciers. Ces deux gîtes ont été réalisés à la suite de la rénovation d'anciens bâtiments agricoles. Les petits comme les grands peuvent aujourd'hui profiter de la présence des animaux de la basse-cour et de la tranquillité de la campagne.

### *A l'ombre de l'aubépine*



## A l'ombre du tilleul



### ❖ Gîtes « Au chant des oiseaux »

Nous avons créé notre structure d'hébergement en 1996 en place et lieu d'étables pour les animaux de la ferme, nous avons commencé avec un seul gîte, deux autres ont vu le jour en 2000, ils sont classés 3 épis par les gîtes de France, avec une capacité de 8 à 12 personnes, ils sont équipés chacun de : deux salles de bain, d'une cuisine aménagée avec un lave-vaisselle, d'une salle à manger, d'un salon avec téléviseur, de trois chambres et d'un lave-linge.

Les gîtes sont ouverts sur l'extérieur avec un jardin privatif et clos, un barbecue est à disposition.

Pour plus de renseignements ou pour une location, nous sommes joignables au 03 21 82 52 54 ou 06 31 49 39 49 ou par messagerie : [contact@gites-declemy.fr](mailto:contact@gites-declemy.fr)

Nous avons aussi un site internet : <http://www.gites-declemy.fr/>

Retrouvez-nous également sur le site des gîtes de France avec les numéros : G572610, G572826, G572827, à taper dans la rubrique recherche du site.



#### Coup de pouce :

*Pour les personnes qui ont une activité professionnelle, artistique, commerciale, culturelle ou autre sur notre village et qui souhaitent promouvoir cette activité, merci de bien vouloir contacter la mairie ou un membre de la commission du bulletin.*

# Informations diverses

## ❖ Assistantes maternelles et relais

Parents ou futurs parents, vous êtes à la recherche d'une solution de garde pour vos enfants, nous vous rappelons ci-dessous les coordonnées des assistantes maternelles susceptibles d'accueillir vos enfants.

- Lydia FASQUEL	14, rue du château	03.21.82.52.07 / 06.67.16.31.13
- Virginie GODEFROY	479, route de Guînes	06.74.88.60.40
- Sylvie LELEU	58, rue du bas	09.81.25.72.65 / 06.61.16.53.44
- Chantal PICOUT	4, résidence des Rietz route de Bonningues	09.88.40.16.23

## ❖ Défibrillateur :

Depuis 2009, un défibrillateur cardiaque est à la disposition de la population. Il est fixé sur la façade avant de la mairie et est placé dans un boîtier équipé d'une alarme qui se déclenche à l'ouverture de celui-ci. Le défibrillateur a une double fonction : il permet d'analyser le rythme cardiaque d'une personne pour ensuite, éventuellement faire repartir l'activité du cœur. En effet, par suite d'un choc ou d'une attaque, les battements du cœur peuvent devenir anarchiques et un choc électrique peut permettre de revenir à des battements plus réguliers.



Une fois le défibrillateur allumé, des instructions orales sont données. Après avoir placé les électrodes directement sur la peau comme indiqué, le défibrillateur analyse le rythme cardiaque et envoie éventuellement un choc électrique.

### *Dans quels cas ne pas utiliser le défibrillateur ?*

- Le défibrillateur ne doit pas être utilisé dans un véhicule en mouvement.
- Il faut veiller également à poser les électrodes à distance des stimulateurs cardiaques (pace maker).
- On ne doit jamais utiliser le défibrillateur sous la pluie ou sur une personne mouillée : il faut s'assurer que la peau est bien sèche avant d'appliquer les électrodes.

Enfin, il ne faut pas toucher la victime quand le défibrillateur se déclenche.



## ❖ Civisme

### *❖ Essaim d'abeilles, guêpes, frelons*

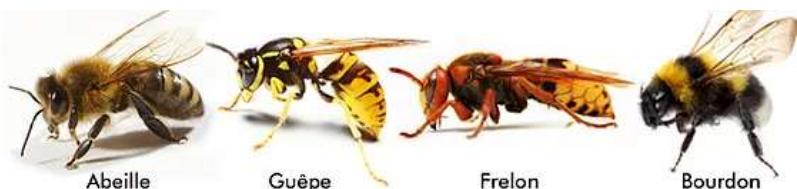
#### *Un essaim d'abeilles, que faire ?*

Chaque année se posent des essaims d'abeilles sur nos villes et villages.

Désormais, les pompiers n'assurent plus la neutralisation des essaims d'abeilles, des nids de guêpes chez les particuliers.

Ils n'interviennent qu'en cas de dangerosité avérée sur des sites sensibles (ex : écoles, lieux très fréquentés...) Les abeilles appartiennent à une espèce protégée par la loi, les pompiers ou les entreprises de désinsectisation n'ont pas le droit de les détruire. La seule solution consiste donc à faire appel à un apiculteur de la région, en recherchant son adresse dans les Pages Jaunes, qui accepte de venir chercher l'essaim pour augmenter son cheptel.

Les colonies d'abeilles sont très recherchées par les apiculteurs.



## ❖ Un essaim de guêpes, ou de frelons, que faire ?

La capture ainsi que la destruction des nids d'hyménoptères sont aujourd'hui confiées à des professionnels de la désinsectisation.

Par des arrêtés préfectoraux, c'est une compétence qui ne relève plus directement des pompiers. En règle générale, lorsqu'ils reçoivent un appel pour une intervention, leur recommandation est de passer par un prestataire privé spécialisé dans la destruction des nids de guêpes ou de frelons.

## ❖ Entretiens des trottoirs : riverains, vous êtes concernés !

L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles. En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

### • LE BALAYAGE



La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques. En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, locataires, riverains de la voie publique. Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison.

Les balayures (ordures, déchets ramassés avec le balai) et les feuilles mortes (surtout à l'automne) ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

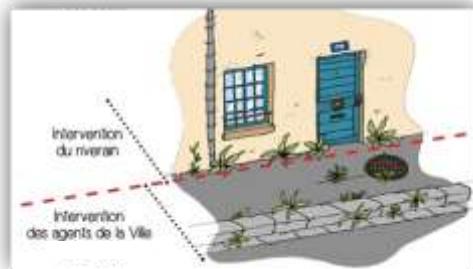
Les saletés et déchets collectés lors du balayage doivent être ramassés et évacués selon leur nature ou à défaut avec les ordures ménagères.

### • LE DESHERBAGE

La commune organise le désherbage des caniveaux. En complément de ces actions, le désherbage des trottoirs incombe aux propriétaires, locataires, riverains de la voie publique. Ils sont tenus de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.

Les déchets végétaux résultant des opérations de désherbage doivent être ramassés, déposés à la déchèterie dans la poubelle biodéchets (de couleur marron).

Les herbes coupées, binées ou arrachées ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.



### • EN CAS DE NEIGE OU VERGLAS



Il appartient à chaque riverain d'assurer la sécurité du passage sur le trottoir le long de sa propriété. Le sel de déneigement est interdit aux pieds des arbres et auprès des végétaux.

## ❖ La taille des haies et l'élagage

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, FRANCE TELECOM et l'éclairage public.



La coupe des **branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin** et qui avancent sur votre propriété ou qui dépassent la taille réglementaire (voir ci-dessus) relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper ses végétaux, mais vous n'avez **pas le droit de les couper vous-même**, sauf s'il vous en donne l'autorisation.

A savoir : si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

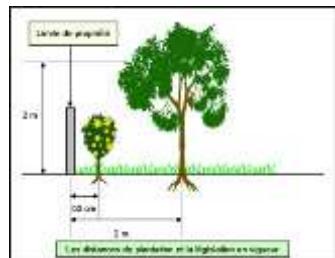
Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

### ❖ *Les plantations*

Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété et sous réserve d'un règlement ou d'un cahier des charges particulier, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation.

**A savoir :** La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

- ❖ **Si la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres** : la distance minimum par rapport à la limite de propriété est de 0.50 mètre.
- ❖ **Si la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres** : la distance minimum par rapport à la limite de propriété est de 2 mètres.



### ❖ *Quels bruits du jardin sont réglementés ?*



Les activités d'entretien des espaces verts sont réglementées dès lors qu'elles sont susceptibles d'être à l'origine de nuisances sonores pour les voisins, elles sont généralement encadrées par des arrêtés préfectoraux qui définissent les périodes au cours desquelles ces activités peuvent être accomplies.

Cela concerne les tondeuses à gazon, les débroussailleuses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...). Les émissions sonores trop puissantes dans des créneaux horaires non autorisés peuvent faire l'objet de sanctions allant de la suspension des travaux, aux amendes en allant jusqu'aux poursuites pénales.

Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, mais en dehors de ces horaires, en pleine journée, le bruit peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la réglementation.

Les créneaux horaires peuvent légèrement varier d'un département à l'autre mais en général, les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, ... et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- Les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.
- Les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- Les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12 h.

Le décret n°2006-1099 du 31/08/2006 a introduit des dispositions réglementaires relatives à l'atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par le bruit dans le code de la santé publique.

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité » (Article R.1334-31 du code de la santé publique). Un arrêté préfectoral dans le Pas de Calais (27 décembre 2007) fixe quelques règles en matière de nuisances sonores à la ville comme à la campagne.

Aucun arrêté municipal à cette heure ne vient durcir les règles en la matière. C'est un appel au bon sens citoyen et au respect des règles de vie en communauté qui est lancé à la population.

## ❖ La propreté de notre village

### La propreté de notre village est l'affaire de tous !

La propreté de notre village repose avant tout sur notre comportement. Chaque propriétaire de chien doit ramasser les excréments de son fidèle compagnon, que ce soit sur le trottoir, dans les espaces verts ou les massifs.

Depuis quelques mois, des efforts ont été constatés avec une diminution des incivilités.

le trottoir c'est pour marcher!



## ❖ Attention à la boue sur les routes

En automne, les déplacements d'engins agricoles pour les récoltes ont tendance à laisser de la boue sur les routes. Le département invite les usagers à la prudence dans les semaines à venir, et les agriculteurs à respecter quelques bonnes pratiques. Durant cette période, les agriculteurs du Pas-de-Calais ne chôment pas. Ils doivent notamment récolter pommes de terre, betteraves, maïs.

Problème : par temps humides, les champs sont boueux et les engins agricoles s'imprègnent vite de cette terre. En empruntant les routes départementales et communales, ils laissent alors derrière eux des trainées de boue plus ou moins importantes. Ces dépôts rendent la chaussée glissante et font courir un risque important aux usagers de la route, notamment aux deux-roues. Le maître-mot : **Ralentir**

Les agriculteurs doivent respecter, autant que faire se peut, trois recommandations d'importance :

- Choisir un accès adéquat avant d'emprunter une route départementale afin de limiter les salissures sur le réseau routier le plus emprunté ;
- Signaler le chantier : des panneaux « Boue » ou « Chaussée glissante » sont à apposer impérativement sur la chaussée, à 150 m de distance
- Nettoyer la route. En cas d'accident, le responsable du dépôt de boue peut être condamné à titre civil ou pénal, selon le code de la voirie routière. Par ailleurs, les agents assermentés de la voirie départementale sont aussi habilités à dresser un procès-verbal pour non-respect de ces procédures.



## ❖ Transports scolaires

### ○ Transports scolaires vers collège de Guînes

#### → C.E.S. des Quatres Vents Guînes

COMMUNE	ENTREE		LUN/MAR/MER/JEU/VEN
	ARRÊT		
PIHEN LES GUINES	ROUTE DE CAFFIERS		07:50 / 8:32
PIHEN LES GUINES	ROUTE DE GUINES		07:51 / 8:33
SAINTE TRICAT	MARIE DE SAINTE TRICAT		08:05 / 8:47
SAINTE TRICAT	RUE DU MARAIS		08:07 / 8:49
GUINES	4 VENTS		08:25 / 9:07

COMMUNE	SORTIE		MER
	ARRÊT	LUN/MAR/JEU/VEN	
GUINES	4 VENTS	16:05 / 17:15	11:35 / 12:35
PIHEN LES GUINES	ROUTE DE CAFFIERS	16:15 / 17:25	11:46 / 12:45
PIHEN LES GUINES	ROUTE DE GUINES	16:16 / 17:26	11:46 / 12:46
SAINTE TRICAT	MARIE DE SAINTE TRICAT	16:30 / 17:40	11:59 / 12:59
SAINTE TRICAT	RUE DU MARAIS	16:33 / 17:43	12:02 / 13:02

### ○ Transports scolaires vers le collège Saint Martin de Marquise



Réseau de transport  
du Pas-de-Calais

Commune	Arrêts	Matin	Midi (mercredi midi)	Soir
PIHEN-LES-GUINES	Résidence La Côtière	8H23	12H42	18H17
PIHEN-LES-GUINES	Route de Caffiers – Abri bus	8H25	12H45	18H20

## ❖ Transports urbains

La commune de Pihen-lès-Guînes est desservie par la ligne de bus n°13 du S.I.T.A.C. (Syndicat intercommunal pour les transports urbains du Calaisis). Elle relie Calais à Guînes en passant par Coquelles Cité de l'Europe et en traversant également Peuplingues et Bonningues-lès-Calais.



Il y a deux arrêts sur la commune, le premier au niveau du chemin des Fermes sur le hameau d'Alenthun et le second sur la route de Guînes à quelques dizaines de mètres de la mairie. Ce service est totalement gratuit pour les particuliers et financé principalement par les acteurs économiques du territoire. Si besoin d'informations vous avez la possibilité de consulter le site du S.I.T.A.C. : <https://www.sitac-calais-opale-bus.fr/>

Nous vous rappelons ci-dessous les différents horaires de passage\*.

(\* susceptibles de modification par le SITAC sur la seconde partie de l'année)

- **Horaires valables du lundi au samedi :**

**DU LUNDI AU SAMEDI**

THEATRE	07:35	09:25	11:15	13:05	13:45	15:00	15:55	16:50	17:50	18:45	19:45
LE CHANNEL	07:39	09:29	11:19	13:09	13:49	15:04	15:59	16:54	17:54	18:49	19:49
CITE EUROPE	07:47	09:37	11:27	13:17	13:57	15:12	16:07	17:02	18:02	18:57	19:57
PEUPLINGUES CENTRE	07:57	09:47	11:37	13:27	14:07	15:22	16:17	17:12	18:11	19:06	20:06
BONNINGUES CENTRE	08:02	09:52	11:42	13:32	14:12	15:27	16:22	17:17	18:15	19:10	20:10
PIHEN CENTRE	08:07	09:57	11:47	13:37	14:17	15:32	16:27	17:22	18:20	19:15	20:15
LA BIEN ASSISE	08:37	10:07	11:57	13:47	14:27	15:42	16:37	17:32	18:29	19:24	20:24
PLACE DES POILUS	08:22	10:12	12:02	13:52	14:32	15:47	16:42	17:37	18:34	19:29	20:29

PLACE DES POILUS	06:45	08:26	10:16	12:06	12:50	13:56	14:51	15:51	16:46	17:46	18:46
LA BIEN ASSISE	06:50	08:31	10:21	12:11	12:55	14:01	14:56	15:56	16:51	17:51	18:51
MAIRIE PIHEN LES GUÎNES	06:58	08:40	10:30	12:20	13:04	14:10	15:05	16:05	17:00	17:59	18:59
BONNINGUES CENTRE	07:02	08:44	10:34	12:24	13:08	14:14	15:09	16:09	17:04	18:03	19:03
PEUPLINGUES CENTRE	07:07	08:49	10:39	12:29	13:13	14:19	15:14	16:14	17:09	18:08	19:08
CITE EUROPE	07:16	08:59	10:49	12:39	13:23	14:29	15:24	16:24	17:19	18:17	19:17
LE CHANNEL	07:26	09:09	10:59	12:49	13:33	14:39	15:34	16:34	17:29	18:27	19:27
THEATRE	07:30	09:13	11:03	12:53	13:37	14:43	15:38	16:38	17:33	18:31	19:31

- **Horaires valables le dimanche et jours fériés**



DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS				
THEATRE	09:15	14:00	17:30	19:15
LE CHANNEL	09:19	14:04	17:34	19:19
CITE EUROPE	09:27	14:12	17:42	19:27
PEUPLINGUES CENTRE	09:37	14:22	17:52	19:36
BONNINGUES CENTRE	09:42	14:27	17:57	19:40
PIHEN CENTRE	09:47	14:32	18:02	19:45
LA BIEN ASSISE	09:57	14:42	18:12	19:54
PLACE DES POILUS	10:02	14:47	18:17	19:59

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS			
PLACE DES POILUS	10:30	15:00	18:25
LA BIEN ASSISE	10:35	15:05	18:30
PIHEN CENTRE	10:44	15:14	18:38
BONNINGUES CENTRE	10:48	15:18	18:42
PEUPLINGUES CENTRE	10:53	15:23	18:47
CITE EUROPE	10:49	15:33	18:56
LE CHANNEL	10:53	15:43	19:06
THEATRE	10:57	15:47	19:10

# Calendrier prévisionnel des évènements et manifestations communales 2022

## ❖ Janvier

- **22** : Vœux du Maire (annulés)
- **29** : Assemblée générale Amitié & Loisirs
- : Atelier autour du field recording gaming par Frédéric TENTELIER et Quentin CONRATE à la bibliothèque

## ❖ Mars

- **13** : Loto Quine par le Club Amitié & Loisirs
- **19** : Fête du Printemps à la bibliothèque

## ❖ Avril

- **3** : Parcours du cœur
- **10** : Elections présidentielles (1<sup>er</sup> tour)
- **18** : Chasse aux oeufs
- **24** : Elections présidentielles (2<sup>ème</sup> tour)

## ❖ Mai

- **1<sup>er</sup>** : Médailles du travail
- **7** : Repas du printemps avec Amitié & Loisirs
- **8** : Commémoration armistice guerre 39-45

## ❖ Juin

- **11** : Fête de l'été à la bibliothèque
- **12** : Elections législatives (1<sup>er</sup> tour)
- **19** : Elections législatives (2<sup>ème</sup> tour)
- **19** : Brocante et ducasse
- **20** : Lundi de la ducasse
- **25** : Fête de l'école
- **Du 20 au 25** : Nuit des églises. Chorale ou concert organisé par A.S.P.P.

## ❖ Juillet

- **14** : Fête nationale
- **14** : Journée pêche à la truite avec Amitié & Loisirs
- **16** : « Lis avec moi » ; Lecture à voix haute et heure du conte à la bibliothèque

## ❖ Septembre

- **1** : Rentrée des classes
- **9** : Soirée jeux ados à la bibliothèque
- **17 et 18** : Journées du patrimoine. Marche le 18 organisée par l'A.S.P.P.

## ❖ Octobre

- **8** : Repas des vendanges par le club Amitié & Loisirs
- **29** : Fête d'Halloween à la bibliothèque

## ❖ Novembre

- **11** : Commémoration armistice guerre 14-18
- **12** : Concours de belote par le club Amitié & Loisirs
- **26** : Collecte de la banque alimentaire

## ❖ Décembre

- **3** : Marché de Noël de l'école et passage de Saint Nicolas
- **10** : Goûter des ainés
- **16** : Noël à l'école
- **16** : Soirée bowling ados
- **17** : Atelier créatif à la bibliothèque
- **21** : Distribution des colis aux ainés et au personnel communal

